Le Califontain

Chaudefonds-sur-Layon



Bulletin communal Juillet 2026

Edito du Maire

Chères Califontaines, chers Califontains.



Je voudrais commencer par remercier toutes celles et tous ceux qui par leurs votes du dimanche 15 mars 2026 ont fait que j'ai été reconduit pour un troisième mandat de Maire à la tête de notre très beau village. Deux listes de candidats étaient en lice pour accéder aux responsabilités de la gestion de la commune mais pas seulement puisque nous appartenons également à un grand territoire "Loire-Layon-Aubance" et les prises de responsabilités au sein de notre communauté de communes sont également primordiales pour faire entendre notre voix afin d'exister dans et en périphérie de cette entité de près de 60 000 habitants.

Les nouvelles règles de "scrutin proportionnel de liste paritaire" font que notre équipe actuelle de quinze conseillers municipaux est composée de trois candidats de la seconde liste qui ont été élus et qui siègent donc autour de la table du conseil. Nos premières réunions plénières ont montré une envie de travail collaboratif, de partage et d'échanges d'idées. Les notions d'adversité ou encore d'opposition ne semblent pas s'inviter dans les délibérations qui jusqu'ici ont toutes été votées à l'unanimité. Gageons que cet esprit constructif perdure sur la durée du mandat, que l'intérêt général soit notre fil conducteur et que de nombreux projets émergent pour faire rayonner notre beau village et contribuent au bien vivre ensemble à Chaudefonds-Sur-Layon.

Les élections ont donc un peu perturbé l'édition et la distribution de notre bulletin communal "Le Califontain" qui arrive tardivement dans vos boîtes aux lettres. Une commission communication s'est constituée et va prendre en main la réalisation de nos supports communaux. Ce bulletin 2026 reste sous la forme habituelle que vous connaissez mais après appropriation du sujet, la commission aura très certainement d'autres idées à mettre en pages, un autre format, reportage incluant les habitants, etc... Le "Califlash" pourrait également revenir (1 à 2 fois dans l'année). Un "livret d'accueil" pour les nouveaux arrivants etc...

Cette campagne électorale municipale a aussi été l'occasion d'annoncer divers projets, orientations, évolutions etc... Il nous faut commencer par un temps d'appropriation et de compréhension des systèmes que sont : l'organisation et le fonctionnement municipal et intercommunal. Ces notions comprises et acquises, nous pourrons alors nous lancer dans la réalisation de nos engagements.

Un premier dossier d'importance a déjà fait l'objet de plusieurs réunions, il s'agit de la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Développement, constructibilité, orientation démographique, préservation patrimoniale, environnementale etc... tout cela sera régi par ce document d'urbanisme qui devra être terminé au plus tard pour le mois de février 2028. Des étapes règlementaires sont à respecter, nous vous tiendrons informés des avancées de ce document d'importance pour notre commune.

En cette période estivale, je vous souhaite de passer un été agréable et reposant pour en septembre effectuer une rentrée réussie.

Chers Califontaines et Califontains, avec l'équipe municipale nous restons à votre écoute et disponibles pour vous apporter les réponses aux questions qui vous interrogeraient.

Califontainement

Yves BERLAND
Le Maire

Sommaire

Edito du Maire ..... P. 2
Sommaire ..... P. 3
Nouveau conseil municipal ..... P. 4
Infos Mairie
- Infos pratiques ..... P. 6
- Etat civil 2024 ..... P. 7
- Tarifs communaux ..... P. 8
- La révision du Plan Local d'Urbanisme : Où en est-on ? ..... P. 11

Ecole
- Ecole La Source ..... P. 12
- APE ..... P. 13

Cantine scolaire ..... P. 14
Périscolaire ..... P. 15
L'espace jeunesse le z'alpha et l'association escal'ados ..... P. 16
Bibliothèque ..... P. 18
Transport d'utilité social ..... P. 18
Associations
- Fête du village ..... P. 20
- Les associations califontaines ..... P. 22
- Comité Local des fêtes ..... P. 23
- CaliZen ..... P. 24
- Calimélody ..... P. 25
- La Gaieté ..... P. 26
- CALIFESTI ..... P. 27
- Club des aînés ..... P. 28
- L'A.C.T.T ..... P. 29
- ColisFontain ..... P. 30
- Tintimarre ..... P. 31
- L'association GDON ..... P. 32

Actualités Califontaines
- Les Chemins califontains ..... P. 33

Vie économique
- Liste des entreprises califontaines : commerçants, artisans, agriculteurs et viticulteurs ..... P. 35
- Le Crayon ..... P. 36
- Myosotis et Kowabunga ..... P. 37

Infos CCLLA
- Installation du conseil ..... P. 38
- Vous accompagnez un proche âgé ? Pensez à vous accorder des moments de répit ..... P. 38
- Des coups de pouce pour vos déplacements doux ..... P. 39
- Anjou'R & Nuit : bientôt le moment de s'inscrire ! ..... P. 39
- Deux conférences pour mieux comprendre l'IA ..... P. 40
- la Mission Locale Angevine en 2026 ..... P. 40
- Bruits de voisinage : respect des jours & horaires autorisés et de son entourage ..... P. 41

Edito de nos élus(es)
- Députée Stella Dupont ..... P. 42
- Nos Conseillers départementaux ..... P. 43

Rétrospective 2025 ..... P. 44

JOURNAL CALIFONTAIN

Directeur de publication : Yves Berland.

Rédaction : Pat Perna, Emma Fardeau, Maud Cesbron et les différents acteurs de la commune.

Récolement et conception : Pat Perna, Emma Fardeau, Maud Cesbron, assistés du secrétariat de mairie.

Impression : Ateliers Paquereau I Imprimé sur du papier recyclé - Tirage : 440 exemplaires

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Yves Berland



Elisabeth Chauvigne Blanchet



Anthony Thierry



Anastasia Chiron



Damien Mousseau



Caroline Godin



Daniel Picherit



Estelle Tribondeau



Michel Battais



Emma FARDEAU



Pat PERNA



Justine De filippo



Guillaume Fleury



Maud Cesbron



Jeremy Gouin

Nouveau conseil municipal à Chaudefonds-sur-Layon

Depuis les dernières élections municipales, une nouvelle équipe s'est mise en place au sein du conseil municipal de Chaudefonds-sur-Layon. Cette équipe est composée des élus de la liste majoritaire et également de plusieurs membres élus de l'autre liste. Tous vont travailler ensemble pour l'avenir de la commune. À travers le trombinoscope présent dans ce Califontain, vous pourrez découvrir l'ensemble des élus ainsi que la diversité des profils qui composent aujourd'hui le conseil municipal. Une carte de Chaudefonds-sur-Layon permet également de montrer que les élus habitent aux quatre coins de la commune, des différents villages aux hameaux, avec une vraie représentation du territoire et de ses habitants.

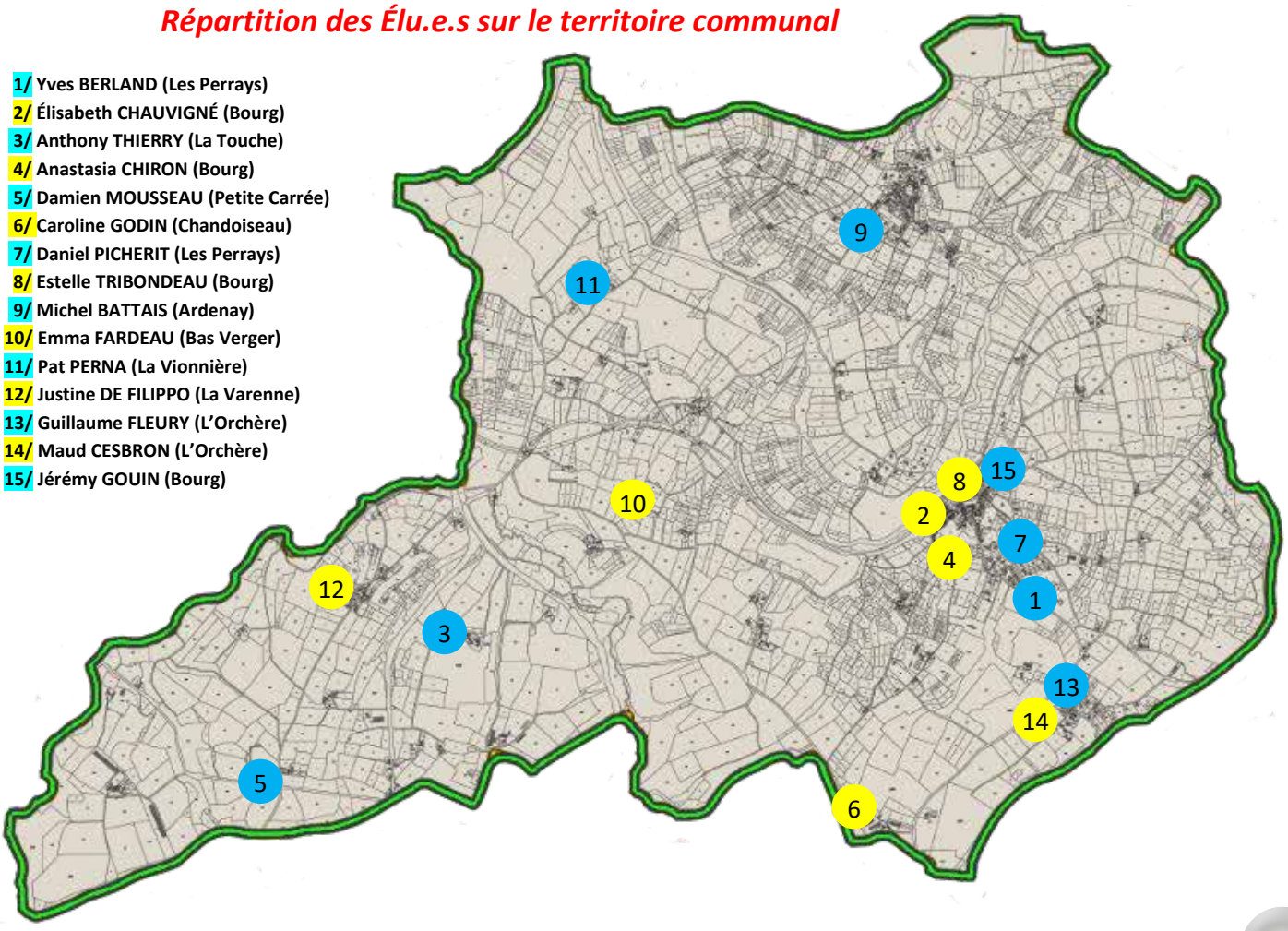
Ces premières semaines ont déjà été riches en échanges et en travail. Plusieurs réunions ont permis de mettre en place les différentes commissions municipales : finances, voirie, bâtiments, communication, vie associative, environnement, urbanisme, enfance ou encore animations. chaque élu participera bientôt aux commissions dans lesquelles il souhaite s'investir pour faire avancer les projets de la commune.

Parmi les premières décisions importantes, une grande partie des échanges a porté sur le budget communal afin de définir les priorités des mois à venir et assurer une gestion réfléchie et cohérente des projets de Chaudefonds-sur-Layon.

Cette nouvelle équipe débute donc son mandat avec l'envie de travailler ensemble, dans un esprit de dialogue, de proximité et d'engagement au service des Califontains.

Répartition des Élu.e.s sur le territoire communal

1/ Yves BERLAND (Les Perrays)
2/ Élisabeth CHAUVIGNÉ (Bourg)
3/ Anthony THIERRY (La Touche)
4/ Anastasia CHIRON (Bourg)
5/ Damien MOUSSEAU (Petite Carrée)
6/ Caroline GODIN (Chandoiseau)
7/ Daniel PICHERIT (Les Perrays)
8/ Estelle TRIBONDEAU (Bourg)
9/ Michel BATTAIS (Ardenay)
10/ Emma FARDEAU (Bas Verger)
11/ Pat PERNA (La Vionnière)
12/ Justine DE FILIPPO (La Varenne)
13/ Guillaume FLEURY (L'Orchère)
14/ Maud CESBRON (L'Orchère)
15/ Jérémy GOUIN (Bourg)





Infos Mairie

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h à 12 h
- Mercredi des semaines paires : 9 h à 12 h
- Samedi des semaines impaires : 9 h à 12 h

Le secrétariat de la mairie est fermé le samedi en Juillet et Août.

Coordonnées, Mairie, 2 Place du Centre, 49290 Chaudefonds-sur-Layon
mairie@chaudefonds-sur-layon.fr - 02 41 78 04 10

Accueil Périscolaire

	Matin	Après-midi
Lundi	7h15-8h25	16h30-18h30
Mardi	7h15-8h25	16h30-18h30
Mercredi	7h15-13h15	Fermé
Jeudi	7h15-8h25	16h30-18h30
Vendredi	7h15-8h25	16h30-18h30

Responsable de l'accueil périscolaire : Bénédicte Thomas
Coordonnées de l'accueil périscolaire : impasse de la Carrière, 49290 Chaudefonds-sur-Layon - 02.41.45.91.17 - ps@chaudefonds-sur-layon.fr

Bibliothèque

Mardi 16h30-18h30 - **Mercredi** 10h00-11h30 - **Samedi** 10h00-11h30 - **Dimanche** 10h00-11h30

Responsable de la bibliothèque : Chloé LERAY

Coordonnées de la bibliothèque : impasse de la Carrière, 49290 Chaudefonds-sur-Layon - 02 41 78 67 71

France Services

L'objectif de France services est de permettre aux habitants d'être accompagnés dans leurs démarches administratives du quotidien, à Chalonnes. Avec la labellisation « France services », des administrations publiques y tiennent des permanences. Coordonnées : dans les locaux du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Chalonnes-sur-Loire - 4 rue des Poilus, 49290 Chalonnes-sur-Loire -

franceservices@chalonnes-sur-loire.fr - 02 41 74 10 82

Vous pouvez obtenir des renseignements administratifs, obtenir des explications sur le langage administratif et les courriers, être accompagné dans vos démarches, suivre un dossier personnel, obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si la demande est nécessaire.

Horaires

	Matin	Après-midi
Lundi	9h – 12h	13h30 – 17h
Mardi	9h – 12h	fermé
Mercredi	9h – 12h	par téléphone uniquement de 13h30 à 17h
Jeudi	9h – 12h	13h30 – 17h
Vendredi	9h – 12h	13h30 – 16h

Personnes isolées

Chaque année, un registre des personnes isolées et fragiles est ouvert en mairie.Merci de vous y inscrire si vous êtes ou si vous avez connaissance d'une personne dans cette situation.

IntraMuros

ETAT CIVIL 2025

Etat civil 2024
Naissances

FAVRE Jimmy ..... 24 décembre 2024

Etat civil 2025
Naissances

ALLARD Anna ..... 30 mars

PÉNARD Jean ..... 9 avril

BLANCHOUIN Julia ..... 18 juin

Mariages

EMERIAU Kilyann et MARTIN Opaline ..... 28 juin

BORÉ Raphaël et SAMSON Charlotte ..... 22 août

PASQUIER Yves et DELHUMEAU Nelly ..... 6 septembre

BLANCHET Benoit et CHAUVIGNÉ Elisabeth ..... 4 octobre

JAGOU Quentin et AKOWUAH Emilie ..... 18 octobre

Personnes décédées en 2025 et inscrites sur nos registres d'état civil

Madame BELLAYER Maryvonne décédée à Chalonnes/Loire ..... 20 novembre

Personnes décédées en 2025

Monsieur MERCIER Loïc décédé à Saint Jean (Haute-Garonne) ..... 4 février

Monsieur BARREAU Philippe décédé à Angers ..... 21 mars

Madame OUVRARD épouse LIZÉE Marie-Renée
décédée à Nantes (Loire-Atlantique) ..... 24 mars

Monsieur ROBIN Bernard décédé à Angers ..... 1er avril

Madame BUREAU Marie Joseph décédée à Saint Brieuc (Côtes d'Armor) ..... 13 mai

Monsieur LAMBERT Bernard décédé à Angers ..... 9 juillet

Monsieur BARREAU Denis décédé à Rablay/Layon ..... 18 juillet

Monsieur THOMAS Jean-Claude décédé à Angers ..... 4 août

Madame BRÉHÉRET Annick décédée à Angers ..... 28 septembre

Madame DUPONT Yolande décédée à La Jumellière
commune déléguée de Chemillé en Anjou ..... 19 octobre

Monsieur THULEAU Max décédé à Chalonnes/Loire ..... 1er décembre



Infos Mairie

Tarifs Communaux 2026

Location salles communales	Montants pour résidents de la commune à compter du 01/01/2026	Montant pour résidents hors commune à compter du 01/01/2026
Caution de la salle des fêtes	**500 €**	**1000 €**
Salle des fêtes location 1 jour	220 €	437 €
Salle des fêtes location 2 jours consécutifs	304 €	607 €
Salle de fêtes Concours de belote ou spectacle	112 €	231 €
Cuisine salle des fêtes 1/2 journée	90 €	90 €
Cuisine salle des fêtes 1 journée	150 €	150 €
Manifestations publiques non lucratives	Gratuit	98 €
Soirée réveillon (charges comprises et jusqu'à 4h)	446 €	893 €
Option chauffage (obligatoire pour la période 15/10 au 14/04)	47 €	47 €
Vin d'honneur mariage	119 €	437 €
Vin d'honneur décès	Gratuit	Gratuit
Utilisation hebdomadaire par une association Califontaine (gym, club 3ème âge...) salle des fêtes	Gratuit	
Une location de salle par an par association Califontaine	Gratuit	
Caution salle des vestiaires	**200 €**	**400 €**
Location 1 jour salle vestiaires	49 €	102 €
Location 2 jours salle vestiaires	90 €	180 €
Caution de la salle « la Madeleine »	**200 €**	**400 €**
Salle « la Madeleine » - Location 1 jour	68 €	136 €
Salle « la Madeleine » - Location 2 jours consécutifs	112 €	225 €
Salle « la Madeleine » - Manifestations publiques non lucratives	Gratuit	
Salle « la Madeleine » - Vin d'honneur mariage	34 €	68 €
Salle « la Madeleine » - Vin d'honneur décès	Gratuit	Gratuit
Salle « la Madeleine » - Utilisation hebdomadaire par une association califontaine (gym, club 3ème âge...)	Gratuit	
Salle des Moulins - Utilisation hebdomadaire par une association califontaine (gym, club 3ème âge...)	Gratuit	

Tarifs Communaux 2026

Concessions du cimetière	Montant à compter du 01/01/2026
15 ans	90 €
30 ans	180 €
50 ans	360 €

Columbarium	Montant à compter du 01/01/2026
Case 3 urnes – 15 ans	330 €
Case 4 urnes – 15 ans	450 €
Case 3 urnes – 30 ans	560 €
Case 4 urnes – 30 ans	750 €

Jardin du souvenir	Montant à compter du 01/01/2026
Dispersion + plaque d'identification	75 €
Plaque seule « don du corps à la science »	55 €

Jardins de la Madeleine	Montant à compter du 01/01/2026
Parcelle n°1 (158m²)	11 €
Parcelle n°2 (90 m²)	7 €
Parcelle n°3 (195 m²)	13 €
Parcelle n°4 (135 m²)	10 €
Parcelle n°5 (291 m²)	20 €
Parcelle n°6 (325 m²)	22 €
Parcelle n°7 (115 m²)	8 €
Parcelle cadastrée n°543 (372 m²)	35 €
Parcelle cadastrée n°1522 (334 m²)	32 €

Camping	Montant à compter du 01/01/2026
Forfait (2 personnes maximum)	10.00 €
Campeur de + 10 ans supplémentaire	2.00 €
Campeur de - 10 ans supplémentaire	1.00 €
Branchement électrique	4.00 €
Garage mort	3.00 €
Caravane deux essieux	90.00 €

Accueil périscolaire	Montant à compter du 01/01/2026
Quotient familial ≤ 600	1.76 € de l'heure
Quotient familial de 601 à 900	2.20 € de l'heure
Quotient familial de 901 à 1200	2.36 € de l'heure
Quotient familial ≥ 1201	2.68 € de l'heure
Pénalité en cas de retard	15.00 €
Absence non justifiée le matin	4.50 €
Absence non justifiée le soir	6.00 €
Absence non justifiée le mercredi matin	18.75 €

Photocopies	Montant à compter du 01/01/2026
A4 noir et blanc	0.15 €
A3 noir et blanc	0.30 €
A4 couleur	1.00 €
A3 couleur	2.00 €
Plans cadastral A4	3.00 €
Plan cadastral A3	5.00 €

Vente de livres occasion	1.00 € l'ouvrage

Bois d'élagage de la commune	Montant à compter du 01/01/2026
La corde non livrée	150.00 €

Tarifs Communaux 2026

Fourrière animalière	Montant à compter du 01/01/2026
Les premières 48 h	50.00 €
Jour supplémentaire (tout jour commencé est dû)	30.00 €

Redevance d'occupation du domaine public	Montant à compter du 01/01/2026
Installation véhicule <3.5 T, par installation et par jour	25 €
Installation véhicule entre 3,5 et 7.5 T, par installation et par jour	76 €
Installation véhicule entre > 7.5 T, par installation et par jour	152 €
Terrasse sur la voie publique, le m² et par mois	4 €
Etalages commerciaux sur la voie publique, le m linéaire et par jour d'installation	0.50 €
Branchement électrique par jour d'installation	3,00 €
Fêtes locales, vide-greniers, marchés (fleurs, noël...) organisés par des associations communales	Gratuit
Pose de trépied publicitaire, par trépied et par an	10 €
Pose d'un échafaudage, dépôt de matériaux pour des travaux	Gratuit
Exonération redevance d'occupation du domaine public la 1ère année pour un commerce sédentaire	

Barnum (6m x 10m)	Montant à compter du 01/01/2026
Caution	500 €
1 jour en semaine	80 €
Forfait week-end (du vendredi au lundi matin)	160 €
Association Califontaine ou pique-nique de quartier	Gratuit

Barnum (6m x 8m)	Montant à compter du 01/01/2026
Caution	500 €
1 jour en semaine	75 €
Forfait week-end (du vendredi au lundi matin)	150 €
Association Califontaine ou pique-nique de quartier	Gratuit

Location matériels (Budget du CCAS)	Montant à compter du 01/01/2026
Caution	100 €
Table orange ou pliante	3 €
Chaise orange ou pliante	1 €
Banc pliant	1 €

La révision du Plan Local d'Urbanisme : Où en est-on ?

Qu'est-ce qu'un PLU ? Pourquoi le réviser ?

Le PLU est un document de planification à l'échelle de Chaudefonds-sur-Layon qui définit les règles de constructibilité pour chaque secteur de la commune. Le PLU en vigueur a été validé en 2008. Pour rappel, il est nécessaire de le réviser pour intégrer les lois nationales et les stratégies définies à l'échelle de la Communauté de communes, notamment en matière d'habitat. Les élus sont accompagnés par un groupement de bureaux d'études dont le mandataire est Géostudio.

Les orientations de Chaudefonds pour les 10 années à venir

La procédure de révision, débutée en 2025 poursuit son cours. Les élus ont défini les orientations de la commune pour les 10 prochaines années, au sein du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Ce document est organisé en trois axes :

- Prévoir un développement équilibré et adapté à la commune,
- Renforcer l'attractivité et la dynamique locale,
- Un cadre de vie naturel et un patrimoine identitaire à préserver.

La stratégie a été présentée en réunion publique le 12 décembre 2025, une trentaine de personnes a participé aux échanges.



La traduction réglementaire

A l'issue des élections municipales, une présentation de la procédure et des avancées a été opérée par le bureau d'études Géostudio, à l'ensemble des élus composant le Conseil Municipal.

Les prochains temps d'échanges des élus seront dédiés à la définition de la traduction réglementaire :

- Le plan de zonage qui découpe le territoire en quatre zones : agricole (A), naturelle (N), urbaine (U) et à urbaniser (AU). En fonction des usages et des caractéristiques des constructions, des sous-secteurs sont possibles : équipement, habitat ancien, habitat récent, etc.
- Le règlement écrit définit les règles applicables en fonction des zones et sous-secteurs.

Il s'agit des pièces opposables aux tiers, lors de l'instruction de demande d'urbanisme (certificat d'urbanisme, permis de construire, permis d'aménager). Leur réalisation demande rigueur, équité et justesse.

Comment vous informer et vous exprimer ?

Un registre de concertation est disponible et il vous permet de vous exprimer : quelles attentes en matière de développement de la commune ? Un projet de construction ? Ce registre est disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

Le site internet de la commune (www.chaudefonds-sur-Layon.fr) permet également, par l'intermédiaire de son onglet : « contact », d'exprimer ses attentes dans la construction du futur PLU.

Une réunion publique sera proposée à l'automne, pour vous présenter la traduction réglementaire envisagée.

ECOLE LA SOURCE

Juin 2025 : déplacement à Paris

Le mercredi 25 juin 2025, les élèves de CM1.CM2 ont passé la journée à Paris pour assister à la finale nationale du concours « Les petits champions de la lecture ». Ils ont profité du déplacement pour visiter l'Assemblée Nationale où ils ont été accueillis par Stella Dupont, députée de notre circonscription. Après le pique-nique dans le jardin des Tuileries, les élèves ont découvert les prestations des finalistes dans le cadre magnifique de la Comédie Française.







Année 2025.2026

L'équipe pédagogique

Cette année, l'école La Source compte 90 élèves, répartis sur les 4 classes. L'équipe pédagogique se compose ainsi : Aurélien BELLOUARD (PS.MS et direction) et Myriam MASET (PS.MS le lundi) aidés de Marie-Hélène HERVÉ (ATSEM); Yannick BARBÉ (GS.CP) aidé de Bénédicte THOMAS (ATSEM), Jeanne THIREAU et Pascale CANEBIER le vendredi (CE1.CE2) ; François DALIBOT (CM1.CM2) ainsi qu'Arminda MERCIER (AESH) qui accompagne un enfant dans le cadre de l'inclusion scolaire.

Thème de l'année : « De la Source à l'Océan »

Le projet de classe de mer pour les élèves du CP au CM2 a été le support de la thématique de l'année. Les élèves ont rejoint le Centre Marceau de Batz sur Mer en train pour une semaine, du 18 au 22 mai. Au-delà des nombreuses activités en lien avec la mer et son environnement (marais salants, port du Croisic, Océarium, pêche à pieds, nœuds marins, danses bretonnes et même catamaran pour les plus grands), ce séjour a permis de développer des compétences de coopération et de « bien vivre ensemble ». Cette expérience, riche en découvertes et moments partagés, laissera de beaux souvenirs.







École

Inscriptions rentrée 2026.2027.

Toutes les personnes qui souhaitent des informations concernant le fonctionnement de notre école et l'accueil des élèves sont invitées à nous contacter et à venir nous rencontrer.

Les enfants nés en 2023 seront accueillis en septembre 2026 en Petite Section. Pour les élèves nés en 2024, merci de prendre contact avec l'école pour une éventuelle rentrée en janvier 2027.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter M. Aurélien BELLOUARD, directeur de l'école, au 02.41.78.27.70 ou par mail : ce.0490336z@ac-nantes.fr

APE

L'Amicale des parents d'élèves de l'école de la Source rassemble aujourd'hui 17 parents bénévoles engagés pour faire vivre l'école et soutenir les projets des enfants tout au long de l'année scolaire. Dans une ambiance conviviale et dynamique, notre association a pour objectif de collecter des fonds afin d'aider au financement des projets pédagogiques de l'école, mais aussi de participer à l'achat d'abonnements pour les classes ou encore de matériel utile au quotidien des élèves, comme des jeux de société à Noël par exemple.



Au-delà de l'aspect financier, l'Amicale souhaite aussi créer des moments de partage entre les familles. Nous avons à cœur de proposer des temps conviviaux permettant aux parents de se rencontrer, d'échanger et de passer de bons moments ensemble, tout en participant à la vie de l'école.

Cette année encore, de nombreux temps forts ont animé la vie de l'Amicale et de l'école : le marché de Noël, un dimanche concours de puzzle — qui a une nouvelle fois rencontré un grand succès —,une soirée des parents, la fête de l'école, une tombola organisée pour contribuer au financement du séjour des enfants à Batz-sur-Mer (merci à tous pour votre participation !), un goûter offert aux enfants à l'occasion du carnaval de l'école, ainsi que la vente de gâteaux Bijou. Ces événements rencontrent toujours un bel enthousiasme et contribuent à faire vivre une véritable dynamique autour de l'école.

L'Amicale est ouverte à tous les parents qui souhaitent donner un peu de leur temps, partager des idées ou simplement participer à une aventure collective et chaleureuse. Plus nous sommes nombreux, plus nous pouvons proposer de projets et créer de beaux souvenirs pour les enfants.

Alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre !





Cantine Scolaire

L'ACSC- ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE CALIFONTAINE

La cantine de Chaudefonds-sur-Layon est gérée par une association de parents d'élèves et soutenue par la mairie qui, entre autres, met à disposition les locaux ainsi que le personnel d'encadrement pendant les repas. La cantine accueille environ 80 enfants par jour. Les repas sont préparés sur place par Myriam Ouvrard, aidée de Sylvie Brégeon.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs repas spéciaux ou à thème.

Plusieurs parents ont proposé leur aide en cuisine au cours de l'année, ce qui a permis de proposer aux enfants des menus spéciaux : pizzas maison, crêpes, kebabs...

Myriam profite également de la diffusion des menus dans le cartable des élèves pour partager l'une de ses recettes à chaque période.

La Semaine du goût 2025 a été animée grâce à la fidèle participation de deux conteuses, Sylvaine et Geneviève. Comme chaque année, un menu coloré est venu clôturer cette semaine. Cette année, le rose et le rouge étaient à l'honneur.

Lucie et Aline, membres du bureau de l'ACSC, Sylvie, notre aide-cuisinière, ainsi que Bénédicte et Sylvie, animatrices du temps méridien, ont suivi la formation « Cuisiner pour nourrir au quotidien », dispensée par le Mouvement des Cuisines Nourricières dans les locaux de C'est Bio l'Anjou, à Rochefort-sur-Loire.

Cette même formation, suivie par Myriam et trois parents bénévoles en 2020, avait donné lieu à la rédaction de notre Projet Alimentaire de Référence (PAR). Cette nouvelle édition a été l'occasion de poursuivre la formation des acteurs califontains à l'approche de la cuisine nourricière et alternative. Son fil conducteur : faire à manger autrement pour proposer une cuisine de qualité accessible à tous.

Au programme : des échanges théoriques et pratiques avec des salariés et cuisiniers de différentes communes autour du PAR, des idées de recettes et de l'organisation en cuisine.

Les cinq participantes califontaines sont revenues enchantées, avec de nombreuses informations et idées pour continuer à bien nourrir nos enfants.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2025, la facturation des repas pris à la cantine est assurée par la commune de Chaudefonds-sur-Layon et la Trésorerie, comme c'est déjà le cas pour l'accueil périscolaire. Ce nouveau fonctionnement allège la charge de travail qui incombait aux bénévoles de l'association et simplifie les modalités de paiement pour les familles, notamment grâce à la possibilité de mettre en place un prélèvement automatique.

Dans le même temps, une nouvelle tarification a été mise en place avec une grille tarifaire tenant compte du quotient familial. Cela permet à la cantine de Chaudefonds-sur-Layon de bénéficier du dispositif de l'État « Cantine à 1 € » pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 000. Ce dispositif a été reconduit pour l'année 2026.

Le bureau de l'ACSC est composé cette année de six parents d'élèves : Aline Bourigault, Maud Cesbron, Léa Celik, Léa Cogné, Lucie Foucat, et Simon Chotard.

Périscolaire

L'année scolaire 2024/2025 s'est terminée en musique.

Madame Trutet, professeur de musique à Chaudefonds, est venue un mercredi matin pour une animation musicale. Une belle expérience à renouveler !

Les enfants sont heureux des investissements faits par la commune : jeux de construction extérieur et un bac à sable !

Nous remercions la municipalité pour ces achats !









La rentrée 2025/2026 s'est déroulée dans la bonne humeur.

Nous accueillons en moyenne 20 enfants le matin, 40 le soir et 15 les mercredis matin.

Notre thème pour cette nouvelle année, en lien avec l'école et la bibliothèque de Chaudefonds, est autour de l'eau !

Les mercredis matin, nous programmons différentes activités : des ateliers cuisine, des expériences autour de l'eau, sortie à la bibliothèque et des activités manuelles....

Nous avons d'ailleurs eu le plaisir d'accueillir les animatrices du Tintamarre, dans le cadre de certaines animations. L'occasion de partager une histoire, une activité manuelle....







Depuis quelques années, Isabelle Courant intervient pour un bricolage de Noël que les enfants rapportent chez eux, pour décorer leur maison.

Notre goûter de Noël a été animé par la chorale de Chaudefonds. Maryse a conté une histoire ponctuée de chants. Les enfants, comme les chanteurs, étaient ravis. A l'occasion de la nouvelle année, nous avons partagé la galette avec le Club. Un moment convivial, rythmé par le partage et apprécié de tous.

En février, en lien avec Le Tintamarre et la bibliothèque « Histoires à vivre », nous sommes allés voir le spectacle ***Le vieux phare d'O***, une création originale de **Bande de Sauvages**. Une belle matinée que les enfants ont apprécié, ainsi que les parents. Nous remercions la municipalité qui a rendu possible cette sortie.

A présent l'équipe se penche sur l'organisation de la fête estivale qui clôturera cette année scolaire avec les enfants !

Accueil périscolaire
Responsable
Bénédicte THOMAS
02.41.45.91.17
aps@chaudefonds-sur-layon.fr



L'ESPACE JEUNESSE LE Z'ALPHA ET L'ASSOCIATION ESCAL'ADOS

Bilan 2025 – Une année riche pour la jeunesse Califontaine

L'année 2025 a été placée sous le signe de l'évolution, de la créativité et du partage. Grâce à l'énergie des jeunes Califontains et à l'investissement de Korentin, notre agent d'animation, un large éventail d'activités a pu être proposé :

- Sortie à l'Atoll, marché de Noël
- Crêpes Party
- Jeux d'équipes, tournois sportifs
- Rallye-photo, troc-patate
- Tournoi de ping-pong avec l'association ACTT
- Animations de Pâques, Halloween, Noël
- ... et bien d'autres moments forts

Un LOTO couronné de succès

En mars, le LOTO de Chaudefonds a fait salle comble. Cette action d'autofinancement a permis aux jeunes de vivre un séjour de **deux jours au Futuroscope**, une belle récompense pour leur engagement.

Un été d'aventure : "CHAUD-LANTA"

L'été a été marqué par l'installation d'un campement pour l'animation **« CHAUD-LANTA »**, inspirée des célèbres épreuves :

- dégustation d'insectes,
- course d'orientation,
- et l'incontournable épreuve des poteaux.

Une aventure mémorable, riche en défis et en cohésion.

Une nouvelle étape : la création du service jeunesse communal

Après plusieurs années sous la gestion de l'association EsCal'Ados, le mois de septembre a vu naître le service jeunesse communal. L'équipe s'est agrandie avec l'arrivée de Cathy Bourcier, responsable de structure, renforçant ainsi l'accompagnement proposé aux jeunes.

Des saisons créatives et participatives

L'automne et l'hiver ont permis aux jeunes de mettre en couleurs Chaudefonds, à travers diverses actions décoratives. Ces projets ont favorisé leur expression, leur implication et leur lien avec la commune.

Et en 2026 ? Des projets ambitieux!

- Organisation d'un **deuxième LOTO**
- Participation à la **fête du village**
- Participation à la **fête de l'école La Source**
- Sorties, séjours et nouvelles animations
- **Déménagement dans un local plus grand, avec aménagement complet de la nouvelle structure**

Le Z'Alpha : un service jeunesse ouvert à tous

Ce service communal est accessible à tous les jeunes Califontains dès l'entrée au collège. L'adhésion annuelle est de 5 € par jeune.

Une convention entre **Chaudefonds** et **Chalonnes** permet aux jeunes des deux communes d'accéder librement aux deux structures, dès lors que l'adhésion est réalisée dans l'une d'elles.

Z'Alpha

Le rôle de l'association EsCal'Ados

Toujours active, l'association accompagne les jeunes dans leurs actions d'autofinancement :

- loto,
- ventes lors des fêtes locales,
- autres initiatives..

Ces actions leur permettent de financer leurs projets, comme le séjour au Futuroscope.

Pour toute question, information complémentaire ou inscription :
02 41 78 04 10
lezalpha@chaudefonds-sur-layon.fr
escalados4@gmail.com



Bibliothèque

Le REZOKILI fête ses 1 an !

Depuis avril 2025, le REZOKILI est au complet avec 24 bibliothèques. Ce service permet aux lectrices et lecteurs d'emprunter, réserver et rendre des documents dans toutes les bibliothèques du réseau. Un site internet (http://rezokili.fr) et une application smartphone (ma bibli) permettent de réserver et prolonger des documents en ligne et d'être informé des différentes animations.

Ça s'est passé à la bibliothèque de Chaudefonds...



En janvier et février 2026 a eu lieu le festival « Histoires à vivre », un temps d'animation dédié à la littérature jeunesse en partenariat avec la médiathèque de Chalonnes et le Tintamarre. Cette année ce sont les albums de Benji Davies qui ont été mis à l'honneur. Plusieurs temps fort ont eu lieu : un temps d'atelier animé par le Tintamarre à l'accueil périscolaire, un atelier de fabrication de décoration animé par les bénévoles de la bibliothèque et pour clôturer le festival un spectacle mis en scène par Les Berniques à partir de l'album « L'enfant, la baleine et la tempête ».

Du nouveau à la bibliothèque

Depuis le mois de janvier, la bibliothèque accueille « Calilaine », des passionnées de tricot et crochet le troisième samedi de chaque mois de 14h à 17h. Alors si vous aussi vous aimez tricoter, crocheter, broder... ou si vous souhaitez vous initier aux travaux d'aiguilles, n'hésitez pas à les rejoindre elles seront ravies de vous accueillir !

Un nouvel aménagement

La bibliothèque évolue ! L'équipe de bénévole accompagné de la salariée ont réaliser un grand tri (désherbage dans le jargon des bibliothécaires !) dans les CD pour pouvoir faire de la place et vous proposer davantage de DVD. L'emplacement de la borne d'accueil a également été repenser, l'aménagement est actuellement en cours pour vous proposer un accueil pratique et chaleureux.

Et toujours ...

Les accueils des élèves de l'école de la source une fois par mois. Ces accueils sont assurés par les bénévoles et la salariée. Au mois de juin aura lieu la clôture du prix littéraire et son traditionnel vote à la bibliothèque.

Des ouvertures aux publics : les mardis de 16h30 à 18h3 et les mercredis, samedis et dimanches de 10h00 à 11h30.

L'adhésion à la bibliothèque de Chaudefonds est toujours gratuite pour les califontaines et califontains !



Soirée lecture en pyjama
Février 2026



Débat philo parent-enfant
mars 2026



Escape game avec les jeunes du Z'Alpha
Avril 2026



Calilaine
mars 2026

Transport d'Utilité Sociale

TUS

Ce service géré par le CCAS apporte une solution à ceux dont la mobilité se trouve réduite.

Le transport d'utilité sociale est mis à disposition pour les personnes n'ayant pas les moyens de se déplacer ; pour se rendre à des rendez-vous médicaux ou bien ayant des besoins de première nécessité tels que les courses alimentaires.



Le TUS est en partenariat avec le Tintamarre qui propose une activité « roulons autrement ». Cette activité permet à des personnes n'ayant pas ou peu utiliser les transports en commun de se familiariser avec les différents moyens de locomotion collectif.

Le transport d'utilité social peut accompagner les personnes désirant participer à cette activité en les conduisant jusqu'à la gare de Chalonnes sur Loire à titre gracieux.

Cette prise en charge est financée par le CCAS.

Il faut simplement s'inscrire à cette activité et contacter ensuite un collaborateur qui vous emmènera à la gare de Chalonnes sur Loire et vous raccompagnera.

Cette disposition se fera sous réserve d'être inscrit à l'animation « Roulons Autrement ».

Celui-ci est toujours à la recherche de bénévoles

LISTE ET COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES DES BÉNÉVOLES

CHAUDEFONDS sur LAYON le *15/12/2025*

NOMS ET PRÉNOMS	N° de Téléphone	2026	SEMAINES CALENDAIRES							
LORY Céline	02 41 78 27 94 06 12 34 56 85	Semaines :	8 16/02 au 20/02	15 06/04 au 10/04	23 01/06 au 05/06	33 10/08 au 14/08	39 21/09 au 25/09	48 23/11 au 27/11		
GASTÉ Brigitte	02 41 78 55 34 06 82 17 63 91	Semaines :	1 29/12 au 02/01	12 16/03 au 20/03	22 25/05 au 29/05	29 13/07 au 17/07	38 14/09 au 18/09	45 02/11 au 06/11		
GASTÉ Robert	02 41 78 55 34 06 82 17 63 91	Semaines :	2 05/01 au 09/01	11 09/03 au 13/03	21 18/05 au 22/05	28 06/07 au 10/07	37 07/09 au 11/09	44 26/10 au 30/10	53 28/12 au 01/01	
GODICHEAU François	09.51.88.29.32 07 82 03 70 57	Semaines :	7 09/02 au 13/02	16 13/04 au 17/04	20 11/05 au 15/05	26 22/06 au 26/06	35 24/08 au 28/08	43 19/10 au 23/10	52 21/12 au 25/12	
GRIMAULT Philippe	06 03 98 01 53	Semaines :	5 26/01au 30/01	13 23/03 au 27/03	19 04/05 au 08/05	27 29/06 au 03/07	36 31/08 au 04/09	47 16/11 au 20/11	51 14/12 au 18/12	
MORON Michel	02 41 78 24 28 06 30 79 91 11	Semaines :	4 19/01 au 23/01	9 23/02 au 27/02	17 20/04 au 24/04	30 20/07 au 24/07	34 17/08 au 21/08	42 12/10 au 16/10	50 07/12 au 11/12	
PENISSON Jacqueline	07 66 99 32 61	Semaines :	3 12/01 au 16/01	10 02/03 au 06/03	18 27/04 au 01/05	24 08/06 au 12/06	32 03/08 au 07/08	40 28/09 au 02/10	49 30/11 au 04/12	
ROBERT Jean-Louis	06.12.20.07.88	Semaines :	6 02/02 au 06/02	14 30/03 au 03/04	25 15/06 au 19/06	31 27/07 au 31/07	41 05/10 au 09/10	46 09/11 au 13/11		

Associations









Les spectacles vivants se sont enchainés une bonne partie de l'après midi. Les merveilleuses *Berniques* califontaines, les stupéfiantes cascades des *Gum Over* et les concerts ont séduit un public nombreux et familial.











Une nouveauté cette année, le grand banquet a rassasié plus de 200 Califontains. Juste avant le repas, le bal folk, le groupe Les *2 pieds dans le même sabot* a enflammé la piste de danse au son d'un accordéoniste Califontain...









Les enfants du Tintamarre et de l'école ont enluminé nos rues de leurs créations artistiques, tandis que sur la piste de danse la fête battait son plein.

Les nombreux bénévoles des associations du village ont redoublé d'efforts cette année. Tous les records d'afluence ont été battus. Bravo à la LDC, la Gaieté, leTintamarre, les Z'alpha, le Colis Fontain...





FÊTE DU VILLAGE 2026

Depuis sa création en 2022, la fête du village est un moment de partage et de joie qui rayonne bien au delà des murs de Chaudefonds. C'est grâce à l'implication de toutes et tous, bénévoles, associations, enseignants et enfants de l'école de la Source, artistes en herbe, sportifs et musiciens confirmés, sans oublier la municipalité, que cette tradition s'est imposée comme l'un des événements les plus attendus du calendrier. Retour en image sur l'édition 2026



Le Calitrail a rassemblé de nombreux sportifs attirés par un parcours magnifique et selectifs. Point d'orgue de la course : une arrivée rafraichissante à l'ombre de la sculpure du Layon, oeuvre des artistes de la commission déco.



Associations

LES ASSOCIATIONS CALIFONTAINES

DÉNOMINATION	RESPONSABLE	Adresse	Téléphone
AMICALE LAIQUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE	Mme Marine VÉRON MOUSSEAU amicalelasource49@gmail.com		
ASSOCIATION CALIFONTAINE de TENNIS de TABLE	M. Hugues MARTIN agnesmartin49@orange.fr	Place du Centre	02.41.78.85.17
ASSOCIATION SAINTE BARBE ET CORNICHE ANGEVINE	Mmes Odile JUTEAU, Josette BOIZUMEAU, Marie-Odile LEFORT, Brigitte GASTÉ	Chalonnes sur Loire	02.41.78.26.39
ASSOCIATION CANTINE SCOLAIRE CALIFONTAINE	M. Simon CHOTARD acsc@mailo.com		06.07.08.41.04
CLUB DES AMIS DU 3ème AGE	Mme Laure DOGIMONT caliclubseniors@outlook.fr		06.80.72.86.97
LOISIRS DÉTENTE CALIFONTAINS	M. Laurent BOURCIER lafermedumazureau@gmail.com	369 chemin du Mazureau	09.60.46.37.43 06.80.33.84.78
SOCIÉTÉ LA GAIETÉ	societe.lagaite@gmail.com		
GDON BAS LAYON	M. Dominique ABELARD	880 route de la Croix de l'Orchère	02.41.78.67.95
ASSOCIATION CALIFONTAINE d'ENTRETIEN PHYSIQUE (A.C.E.P)	M. Daniel LEBRETON lebreninie@yahoo.fr	4 rue de la Poste	06.62.80.56.82
ASSOCIATION CALIMÉLODY (chorale)	M. Daniel DUCROT maryzettet@wanadoo.fr		02.41.78.74.41
ASSOCIATION CALIFESTI D'ARDENAY	M. Sylvain MARÇAIS	4 rue des Vignes Ardenay	06.08.49.65.35
ASSOCIATION CALIZEN	Mme Catherine ROUX calizenchaudefonds@gmail.com		
LE COLIS FONTAIN	lecolisfontain@gmail.com	3 Bis rue de la Poste	

Associations

LDC

Comité Local des Fêtes de Chaudefonds-sur-Layon : plus connu sous le nom de LDC, un moteur dans la vie du village.

Depuis plusieurs années, LDC contribue avec simplicité et bonne volonté à l'animation du village.

Au fil du temps, l'association a organisé des moments conviviaux très appréciés, comme des soirées choucroute ou des courses de caisse à savon, toujours portée par une équipe de bénévoles engagés.

Aujourd'hui, LDC poursuit cet esprit de partage en étant porteur de la Fête du Village, en collaboration avec La Gaieté, Le Tintamarre, Le Colis Fontain, ainsi qu'avec de nombreux habitants qui donnent de leur temps pour faire vivre cet événement.

Et... la Randonnée Gourmande LDC prépare chaque année un autre rendez-vous très attendu : la Randonnée Gourmande, qui s'est déroulée cette année le 20 juin. Plus de 400 marcheurs ont participé. Un moment convivial mêlant balade, découvertes locales et dégustations, qui s'inscrit pleinement dans l'esprit de partage cher à l'association.


CaliTrail


Randonnée gourmande


Fête du village

CALIZEN

L'association CaliZen :

- met à disposition des savoirs et des techniques de mieux être et de connaissance de Soi auprès de ses adhérents et permet leur pratique lors d'ateliers réguliers (méditation, yoga, cercle de mantras,...) ;

- permet la découverte et/ou l'approfondissement de ces techniques et savoirs lors d'ateliers ou de stages ponctuels.

En 2025-2026, CaliZen propose :

- le samedi à 9h00 une séance de méditation, avec Catherine Roux (06 30 25 87 98) salle des Moulins à Chaudefonds ou en plein air près du Layon ;

- le mardi à 9h15 et à 10h30 et le jeudi à 18h45 des séances de Hatha yoga avec ChinChin Lejeune à la salle communale de Chaudefonds (07 70 13 84 63).

Chin est une professeur de yoga très rigoureuse qui sait aider les élèves dans les postures ; sa bonne connaissance du corps lui permet d'adapter le yoga aux spécificités de chacun.e et de faire progresser ses élèves quel que soit leur âge.

IL est toujours possible de s'inscrire, même en cours d'année car Chin propose aussi des cartes.

N'hésitez pas à nous contacter : calizenchaudefonds@gmail.com








Calimélody

La chorale Calimélody poursuit gaiement son chemin. Forte de ses 24 choristes motivés par Myriam Delcroix leur cheffe de chœur elle a offert en 2025 plusieurs prestations de qualité :

En juin, un concert sur le thème d'un « Pique-nique musical » a enchanté le public grâce à un travail scénique bien huilé et des chansons françaises chantées avec rigueur et enthousiasme.

Puis le même concert a été présenté en octobre à La Chapelle des Anges , suivi en décembre d'une animation proposée par 16 choristes à la périscolaire : un conte de Noël sur la mer et le voyage écrit par une choriste et illustré par des chansons, moment très apprécié des enfants.


Concert à la périscolaire

Depuis la rentrée 2026, Calimélody travaille un nouveau répertoire de chansons françaises sur le thème du temps qui passe. Un unique concert est proposé le 31 Mai à St Aubin, concert partagé avec la chorale de Chanteloire des Ponts de Cé, chorale qui demandait depuis plusieurs années une un concert commun avec Calimélody.

C'est la dernière année que Myriam Delcroix dirige la chorale car une conversion professionnelle l'attend sous d'autres cieux.

Dés la rentrée de septembre, c'est Soléne Théry, une jeune cheffe de chœur, qui dirigera Calimélody dans la même atmosphère de travail : rigueur et bonne humeur ! Le répertoire sera axé sur la chanson française et quelques concerts ponctueront la saison 2026/2027.

Calimélody recrute : aussi n'hésitez pas nous rejoindre ! Inutile de savoir lire les partitions. Et des enregistrements audios sont proposés par la cheffe de chœur pour aider et réviser chez soi.

Si vous avez envie de pousser la chansonnette, de partager ce moment de plaisir avec un groupe

de choristes dont le maître mot est **convivialité**, venez vite !

L'activité se déroule chaque lundi de **20h à 21h 30** à la Salle communale de Chaudefonds .





Reprise le lundi 14 septembre.
Un cours d'essai est proposé.
Pour des renseignements
ou questions :
Maryse Tardivon : 06 25 03 34 90
maryzettet@wanadoo.fr
Ou Daniel Ducrot : 06 31 22 70 17
ducrot.daniel@neuf.fr

La Gaieté : un lieu vivant et convivial dans le village

Fondée au début du XXe siècle comme société de boule de sable, La Gaieté fait depuis longtemps partie du paysage et de la vie locale à Chaudefonds-sur-Layon. C'est aujourd'hui un lieu de rencontres, de convivialité et d'initiatives, ouvert à toutes celles et ceux qui souhaitent partager des moments simples et créer du lien dans le village.

Depuis plusieurs années, la vie de La Gaieté – qui loge au 3 bis rue de la Poste, près de l'école – s'organise autour de plusieurs rendez-vous qui rythment l'année :

- le marché du Colis Fontain, chaque vendredi, qui fait vivre le lieu au fil des saisons,
- la soirée concert ou spectacle de début d'été, devenue un rendez-vous incontournable pour célébrer les vacances scolaires début juillet,
- des soirées conviviales, entre projections de films, concerts ou moments festifs,
- et d'autres initiatives qui naissent au gré des envies et des idées.

C'est aussi à la Gaieté que se retrouvent les habitants impliqués dans l'organisation de la fête du village : tous les ans pendant plusieurs mois, les lieux accueillent les bricoleurs du dimanche. Le jour J, les artistes et bénévoles y trouvent un bon repas, un peu de calme et de fraîcheur.

En 2026, le lieu continue de vivre grâce à l'engagement d'un petit groupe de bénévoles investis. Cette énergie permet d'organiser de beaux moments festifs et d'entretenir les lieux, mais pour que La Gaieté reste un lieu vivant, de nouvelles forces sont les bienvenues.

Que ce soit de manière ponctuelle ou régulière, chacun peut trouver sa place, pour proposer une idée d'événement, donner un coup de main lors des rendez-vous, imaginer de nouvelles activités... partager les envies de faire ensemble, selon ses disponibilités.





Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir directement sur place lors des événements ou à nous contacter : societe.lagaite@gmail.com

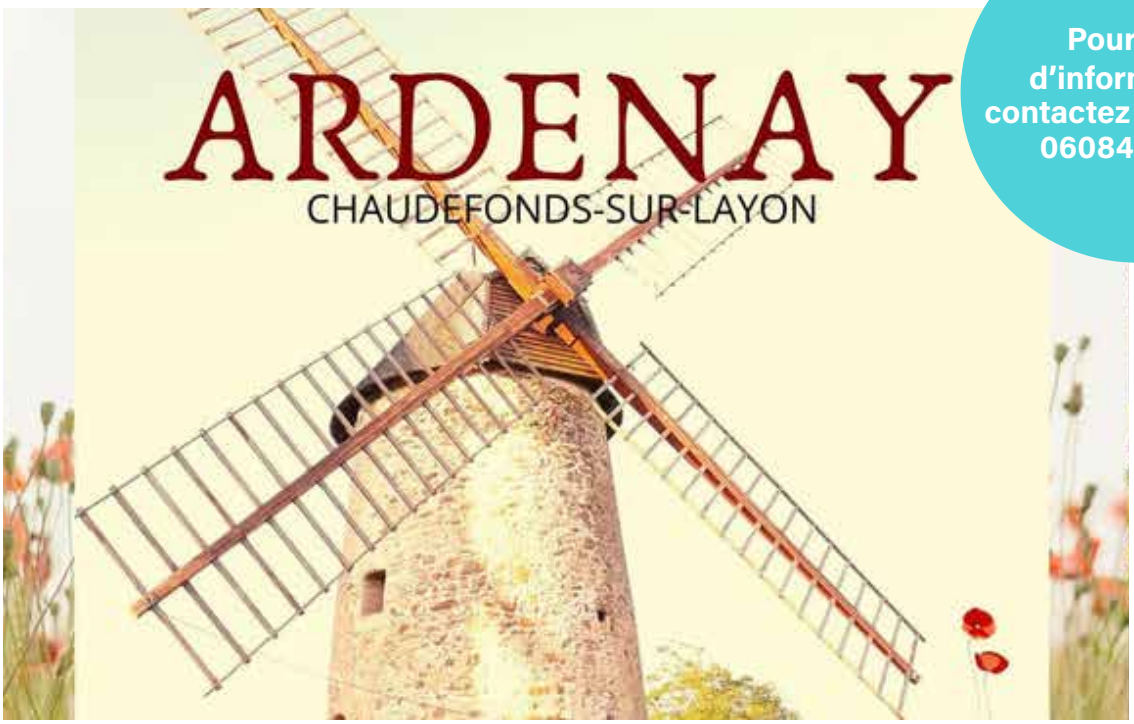


Califesti

L'association Califesti d'Ardenay existe encore... pour le moment !

Nous avons toujours eu pour but de rassembler les personnes, Califontaines ou d'ailleurs autour du hameau, de son histoire, de ses paysages, et de tout ce qu'on peut y faire, pour petits et grands ! Nous avons eu le plaisir d'organiser bien des choses, dont nos belles fêtes d'Ardenay, du même nom que l'Association. Mais les années passent, et l'équipe diminue... Nous ne sommes plus assez pour simplement organiser des événements de petite envergure. Et, sans notre regretté Jean Fresneau, les rencontres ne sont plus les mêmes... Alors profitons de cet article pour encore une fois essayer de rassembler quelques personnes pour dynamiser ce hameau d'Ardenay, où chacun peut prendre part et proposer une idée. Plus nous serons, moins lourdes seront les tâches !

Pour plus d'informations contactez Sylvain au 0608496535.







Club des aînés

Ce jeudi 26 janvier 2026 l'Assemblée Générale du Club des Aînés a eu lieu avec la venue d'un nouveau bureau. Mais avant tout quelques remerciements.

Jean-Louis COULON a présidé 30 ans, Renée JOUAN -Secrétaire et Marie-Noëlle FERRAILLE -Trésorière ont été présentes durant plus de 10 ans.

Un grand MERCI pour leurs investissements durant toutes ces années.

Voici le nouveau bureau

Laure DOGIMONT - Présidente, Jacqueline BLOT, Secrétaire et Angèle CORNEE - Trésorière



Jacqueline Laure Angèle

Le club est ouvert à tous nos aînés ou jeunes retraités chaque jeudi après-midi dès 14h30 pour jouer à la belote mais pas que....il y a également des jeux de société et chacun est libre de choisir l'activité.

Nous souhaitons que ce nouveau bureau donne une nouvelle dynamique à cette association qui fêtera ses 50 ans en 2027 !

Nous avons évoqué quelques idées au sein du bureau pour les mois à venir et aimerions accueillir le plus grand nombre de califontaines et califontains avec grand plaisir.

Des temps forts ont lieu chaque année comme le repas champêtre qui a eu lieu le 2 juillet cette année.



L'ACTT

L'**A**ssociation **C**alifontaine de **T**ennis de **T**able (ACTT) forte d'une trentaine d'adhérents poursuit son activité tous les vendredis soir à partir de 18H à la salle communale. Si vous souhaitez pratiquer une activité sportive dans une ambiance amicale, conviviale plus sous une forme de loisir que de compétition, **le ping-pong califontain** vous attend et vous accueillera chaleureusement.

La dernière Assemblée Générale (13 février 2026) a vu reconduire **M. Hugues MARTIN** au poste de Président de l'association, **M. Yves BERLAND**, Trésorier et a recruté **Mme Virginie BUFFARD** pour remplir le poste de secrétaire, bienvenue à Virginie.

Le 29 mars dernier a eu lieu le traditionnel tournoi : **"Challenge Fabrice MARTIN"** du nom de l'initiateur de l'association. Deux compétitions se sont déroulées, l'une pour les jeunes de 16 ans et moins et l'autre réunissant les plus de 16 ans. Le jeune **Isaac** remportait la finale qui l'opposait à **Sacha** en trois sets très disputés (12/10-1/11-13/11). Quant à la finale adulte se jouant en trois sets gagnants, celle-ci a vu la victoire de **Paul** en quatre sets (11/8-7/11-11/7-11/7) face au jeune Sacha qui disputait là sa 2ème finale puisque les jeunes pouvaient s'inscrire sur les deux compétitions. Au regard des résultats obtenus pendant les phases de poules éliminatoires, un classement féminin a également été prononcé et il a vu **Nathalie** se positionner 1ère devant Virginie 2ème et Arlette 3ème. L'ensemble des participants a été récompensé avec des coupes et lots. Le Challenge quant à lui sera remis en jeu en 2027, avis aux amateurs de la petite balle !

En attendant, place au jeu, à la bonne humeur, nous vous attendons le vendredi à partir de 18H pour venir échanger quelques balles et surtout passer un agréable moment de détente tout en pratiquant une activité sportive.

Tarif de l'adhésion : 5,00 €



De GàD en haut : Philippo – Virginie / en bas : Clément - Jean-Yves – François – Anthony – Cyril – Sacha – Paul – Isaac – Nathalie – Arlette – Hugues (Président de l'Asso)

Le Colis Fontain

Le Colis Fontain : votre circuit-court de produits locaux, tous les vendredis !

Le vendredi soir, sous les halles de la Gaieté, le Colis Fontain anime un rendez-vous désormais bien ancré dans la vie de Chaudefonds-sur-Layon. Créée en 2020, l'association propose un système convivial pour consommer local, en lien direct avec des producteurs du territoire.

Le principe est simple : chacun commande en ligne avant le mercredi soir, puis vient récupérer ses produits le vendredi, entre 18h et 19h. Légumes, pain, œufs, viande, fromages de brebis et de chèvre, jus, miel ou encore huiles, et occasionnellement des ventes de viande, de fleurs ou d'arbustes… en 2025, 17 producteurs et artisans ont participé à l'aventure, dont trois nouveaux, renforçant encore la diversité des produits proposés.

L'année écoulée confirme le dynamisme de l'association : plus de 7 600 produits vendus, 850 commandes et plus de 30 000 € reversés directement aux producteurs locaux. Environ 60 adhérents font vivre ce circuit court tout au long de l'année.

Portée par une équipe de bénévoles engagés, le Colis Fontain est aussi un lieu de rencontres et de débats autour de l'agriculture et l'alimentation durable. En 2025, l'association a célébré ses 5 ans lors d'une grande soirée festive, et proposé des temps forts comme un atelier « fresque de l'alimentation ». En 2026, le Colis Fontain a une nouvelle fois mis ses producteurs à l'honneur lors du marché de la fête du village, et offert en juin un spectacle vivant célébrant la nature.

Envie de découvrir notre marché ? Venez nous rencontrer le vendredi de 18h à 19h à la Gaiété, 3 bis rue de la Poste, ou directement sur le site : www.lecolisfontain.fr



Assemblée Générale du Colis Fontain le 10 avril 2026

Tintamarre


Bureau 2026

Du mouvement et de belles énergies au Tintamarre !

Ces derniers mois, l'association Tintamarre a petit à petit amorcé une réorganisation interne afin d'accompagner au mieux son développement.

Objectif : consolider ses actions et continuer à répondre aux attentes de ses adhérents, dans un esprit toujours convivial et inclusif.

Une équipe au service du projet : plusieurs évolutions marquent la vie de l'équipe.

Hélène demeure coordinatrice de l'Espace de Vie Sociale (EVS) et assure également le suivi de la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette mission est accompagnée de manière attentive par un membre du bureau, garantissant un pilotage partagé et structuré.

De son côté, Laila occupe désormais, depuis avril, les fonctions de chargée de projet. Elle développe des actions autour de deux axes prioritaires : la parentalité et l'accompagnement des seniors.

Enfin, Charlotte , auparavant membre du bureau, a rejoint l'équipe salariée le 24 mars en tant qu'animatrice. Elle propose des activités ouvertes à tous, avec notamment la reprise du jardin partagé ou encore des animations pour tous favorisant des temps de rencontres conviviaux.

Un projet structuré pour 2026-2029

Cette nouvelle organisation, accompagnée du nouvel agrément, marque une étape importante dans le développement de la structure. Elle s'inscrit dans une dynamique territoriale ambitieuse, articulée autour de trois priorités : soutenir les familles et la parentalité, favoriser le lien social à travers la mixité et le partage de savoirs, et renforcer les coopérations avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

Au-delà de ces objectifs, l'association entend également contribuer activement à la vie locale. Plusieurs projets sont déjà engagés, notamment des actions menées avec le périscolaire de Chaudefonds (c'est toujours un plaisir de travailler avec Bénédicte et son équipe !) avec l'école et la bibliothèque dans le cadre du festival Histoires à vivre (janvier 2026). Et toujours notre présence lors de la fête du village de Chaudefonds-sur-Layon avec la rue aux enfants, témoigne aussi de cette volonté de s'inscrire durablement dans la vie communale, en proposant des animations, un temps suspendu et des paillettes !

Des projets pour tous les publics

Fidèle à ses valeurs, le Tintamarre s'adresse à tous les habitants, petits et grands. Une attention particulière est portée aux familles avec le développement de nouveaux projets dès 2026 : valorisation de la place des papas, mise en place de soirées-débats, de cafés parents animés par un professionnel (psychologue), ainsi que de nombreux ateliers destinés aux enfants. Les plus jeunes comme les plus grands pourront ainsi trouver leur place à travers des activités variées, adaptées aux choix des adhérents et co-construits avec eux.. Les seniors ne sont pas oubliés, avec des initiatives dédiées comme « Les Petites Mains », ou encore "Roulons autrement" qui favorisent les échanges et nourrissent le lien intergénérationnel.

Tout cela porté par une dynamique collective

Le fonctionnement du Tintamarre repose sur une conviction forte : chacun a un rôle à jouer. Salariés, bénévoles, adhérents, parents et les membres du bureau participent ensemble à la vie de l'association. Cette complémentarité fait la richesse du projet et permet de construire des actions au plus près des besoins du territoire.

À travers cette dynamique, tous entendent continuer à faire vivre un véritable « tintamarre d'idées », au service du lien social, de la solidarité et du vivre-ensemble.

L'association GDON

L'association GDON vous propose son kit sur le piégeage du frelon à pattes jaunes (frelon asiatique)

La protection de la population contre le frelon asiatique (Vespa velutina) est utile pour préserver à la fois notre biodiversité et la sécurité des individus. Parmi les straté

gies de lutte, le piégeage au printemps permet de réduire les populations de frelons en piégeant les fondatrices. Il peut être pratiqué par tous, encadré par une collectivité ou la filière apicole pour plus d'efficacité et de sécurité. Les pièges préconisés sont équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes non-cibles et autoriser leur sortie. Ils sont munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés. La destruction des nids est l'autre moyen d'action auquel peut contribuer le grand public en repérant et en signalant les nids primaires et secondaires à la mairie, afin de faciliter leur destruction. Ces actions collectives permettront de protéger les pollinisateurs et d'assurer la sécurité de la population. Pour plus de renseignements contactez votre mairie.

> Comment limiter la prolifération des nids de frelons asiatiques au fil de l'année :

- **Février à mai :** c'est le moment du piégeage préventif de printemps. Il permet de capturer les reines fondatrices, à l'aide de pièges équipés d'une grille calibrée pour limiter l'entrée des insectes et autoriser leur sortie, munis d'une protection interdisant l'accès à l'appât pour éviter la noyade des insectes non ciblés. Pour être efficace et sélectif, un protocole précis de piégeage doit être suivi.
- **Mars à juin : repérage et signalement des nids primaires :** de la grosseur d'une balle de tennis, ils peuvent être accrochés sous la pente d'abris, hangars, tas de bois... Ils hébergent chacun une reine à sa sortie d'hivernage, avant qu'elle migre pour établir le nid secondaire à partir de la mi-juin. Ils sont à signaler en mairie, afin de pouvoir assurer la destruction.
- **Juin à novembre :** repérage et signalement des nids secondaires. Ces gros nids se trouvent aussi bien dans les arbres qu'au pied d'une haie ou dans un rampant de toit. Les frelons asiatiques peuvent devenir très dangereux à la périphérie de leur nid, par exemple lors d'une taille de haie. Dans tous les cas, il est nécessaire de les signaler en mairie.
- **Contact :** Tout signalement, demande d'intervention ou de renseignement, sont à formuler par l'intermédiaire de la mairie.


Frelon asiatique (dit frelon à pattes jaunes) Vespa velutina


Nid primaire, dans un abri de jardin :


Nid secondaire dans un arbre :


Nid secondaire en rampant de toit :

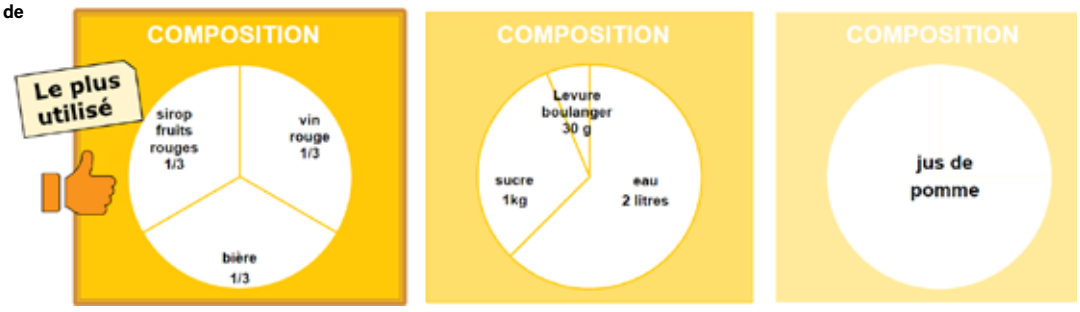


Piège Robida (peint ou non) :


Piège à frelons japonais :


Piège Velutina Beevital (coréen) :

Composition de l'appât :



Source : Comité de pilotage frelon des Pays de la Loire

Les Chemins califontains

A l'initiative de Gabriel Fardeau et Jean-Louis Robert ainsi que de quelques autres amoureux de nos chemins, des chantiers se déroulent régulièrement depuis sept ans sur le territoire de la commune. Une petite douzaine de bénévoles se retrouvent ponctuellement le mercredi ou le samedi matin, par groupes de cinq ou six en fonction des disponibilités et des besoins, armés de sécateurs ou débroussailleuses, parfois même accompagnés d'une mini-pelle (cf. photo !) Le balisage jaune, rouge ou bleu intervient quand tout le monde s'est mis d'accord sur le parcours. Des descriptifs imprimés et des panneaux historiques sont ensuite réalisés. Cette action, soutenue par la municipalité, concerne exclusivement les chemins communaux califontains. Il s'agit à la fois de faciliter le déplacement à pied sur notre territoire et d'offrir des itinéraires de promenades documentés aux Califontains comme aux touristes.

Aujourd'hui deux circuits existent, et un troisième est en cours de réalisation :

- **Le Perray-Jouannet** en **jaune** sur la carte, distance 6,5 km, temps 1 h 40 min
- **La Forêt** - Valet en **rouge** sur la carte, distance 6 km, temps 1h 45 min
- **Ardenay** en **bleu** sur la carte, distance 10,5 km, temps 3 h

Le circuit d'Ardenay sera finalisé dans le courant de l'année 2026. Il pourra se parcourir dans son intégralité ou par moitiés (tracé en **pointillé bleu** sur la carte). Il reprend une partie du sentier d'interprétation UNESCO « **Entre vignes et mines** », doté d'un riche livret disponible à l'emprunt à la bibliothèque, ou en mairie contre 1€.

Les descriptifs imprimés sont disponibles gratuitement en mairie et à la bibliothèque ; ils sont également visibles sur les panneaux d'affichage de la mairie et de la salle communale. Les descriptifs numériques sont consultables sur le site de la mairie, rubrique « Vie touristique » puis « Sentiers de randonnées ».

À retenir : dimanche 27 septembre 2026, départ à 10 h de l'impasse de la Carrière pour une inauguration officielle du chemin La Forêt - Valet et de ses cinq panneaux évoquant l'histoire des lieux traversés.

Pour rejoindre le groupe de bénévoles : **chemins-califontains@framalistes.org** !





LE MONUMENT AUX AVIATEURS

Un terrible accident d'aviation près de Chaudefonds-sur-Layon

Un avion militaire s'écrase sur le

L'accident de Chaudefond

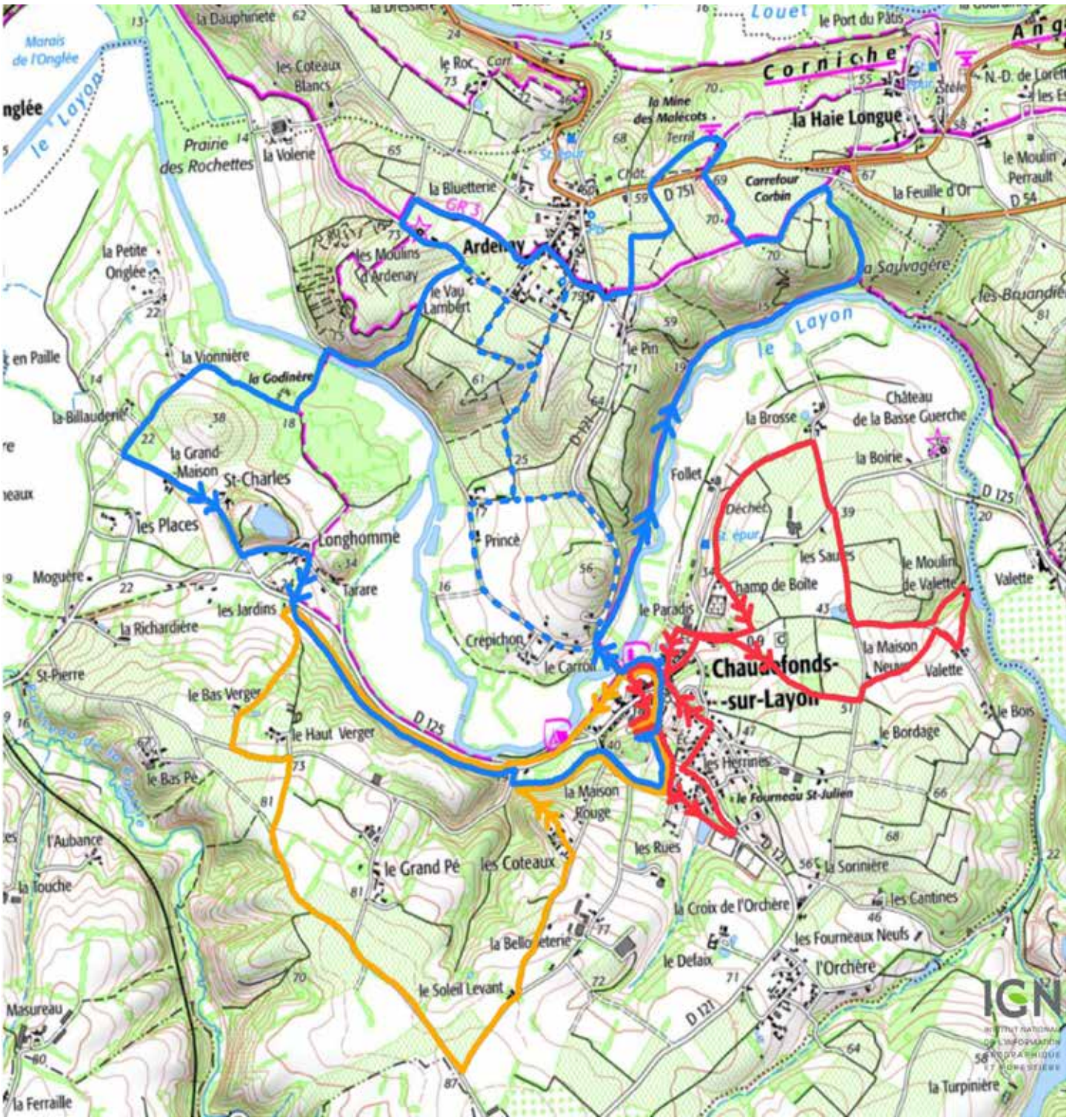
La levée de corps des deux victimes

L'émouvante inauguration à Chaudefonds-sur-Layon du monument aux aviateurs Ouvrard et Bezombes

Le 17 juin 1936 à 14 h 15, un Potez-25 de l'aéronautique navale basé à Hourtin (près de Bordeaux) s'écrasait à Chaudefonds. À son bord, le second-maître Yves Ouvrard et le matelot-mécanicien Pierre Bezombes, en vol d'entraînement Hourtin-Tours-Angers-Hourtin. Né à Saint-Just-sur-Dive en 1910, le pilote angevin était marié depuis deux ans, sans enfant. Pierre Bezombes, natif du Tarn-et-Garonne, célibataire, allait fêter ses 21 ans. Les obsèques eurent lieu le surlendemain en l'église de Chaudefonds en présence de nombreux officiels, des écoliers et des anciens combattants.

UN ÉLAN DE PATRIOTISME

À l'initiative du curé Constant Chaillou, une souscription est vite lancée et un monument commémoratif inauguré dès le 16 août. En tête du cortège, curé et enfants de chœur, puis écoliers, demoiselles en costume angevin, chorale paroissiale de jeunes filles, familles, officiels, population. Un avion de l'école de pilotage d'Avrillé survole le lieu du drame. Les discours appellent à l'unité nationale et célèbrent l'armée française : en 1936, l'horizon se fait angoissant...


Marais de l'Onglée
le Layon
la Dauphinière
les Coteaux Blancs
le Roc
Louet
le Port du Pâtis
Corniche
la Haie Longue
la Mine des Molécots
N.-D. de Lorette
Prairie des Rochettes
la Volerie
la Bluetterie
GR 3
Carrefour Corbin
D 751
la Feuille d'Or
le Moulin Perrault
D 54
la Petite Onglée
les Moulins d'Ardenay
le Vau Lambert
la Sauvagère
les Bouandre
la Vionnière
la Godinière
le Pin
le Layon
la Billauderie
la Grand-Maison
St-Charles
les Places
Longhomme
Princé
la Brosse
Château de la Basse Guerche
la Boirie
Follet
D 125
Déchet
les Saules
le Moulin de Valette
Valette
Champ de Boite
le Paradis
Moguère
Tarare
les Jardins
la Richardière
Crépichon
le Carroi
la Maison Neuve
St-Pierre
le Bas Verger
le Haut Verger
le Bordage
le Bois
les Herrines
le Fourneau St-Julien
le Bas Pé
la Maison Rouge
l'Aubance
les Rues
la Touche
le Grand Pé
les Coteaux
la Sorinière
la Croix de l'Orchère
les Cantines
la Bellouèterie
les Fourneaux Neufs
le Delaix
l'Orchère
le Soleil Levant
Masureau
la Ferraille
la Turpinière
IGN

Vie économique

CHAUDEFONDS SUR LAYON - LISTE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

ENTREPRISE	NOM	ADRESSE	Tél
Electricien	M. Bruno CAILLEAU	5 chemin des Râteaux	02.41.78.27.58
Bar - Multi-commerces LE CHEVAL BLANC	Mme Agnès MARTIN	11 Place du Centre	02.41.78.85.17
Forgeron - LA FORGE DE PETER	M. Peter STAFFEN	291 Chemin de la Gagnerie	06.82.92.79.77
Entretien jardin - JARDI PHIL	M. Philippe PANTAIS	1648 route des Quatre Routes	06.30.44.40.51
Salon de coiffure L'ÉVASION DOUCEUR	Mme Laureen MENARD	4 Place du Centre	02.41.47.90.18
Brasserie - LA GLOUTTE	M. Gaël MARTIN	35 rue du Four Renou	06.09.14.08.87
Travaux publics - SOCIETE TBTP	M. Thomas BLANCHOUIN	79 chemin de Tarare	06.08.11.27.45
Menuisier – Ebeniste	M. Olivier MABIT	6 rue de la Poste	06.45.27.91.78
Esthéticienne MARINE INSTITUT	Mme Marine MOUSSEAU	645 route du Jeu	06.75.60.30.30
Ecrivaine conférencière éditrice Photographe réalisateur	Mme Cécile TOULON-NEAU	13 rue du Soleil Levant	02.41.78.28.79
Restaurant - LA TAVERNE DES MINEURS	M. Bertrand CUPIF	1 Place Notre Dame	02.41.80.07.75
Menuisier	M. Germain COGUIC	9 Ter rue du Stade	06.09.75.42.80
Plasticien/graphiste	M. Maxime ARNAULT	9 Ter rue du Stade	06.85.51.20.61
Sérigraphiste - LA PIRATERIE	Mme Elise FORTIN	9 Ter rue du Stade	06.70.12.01.34
Architecte - HMONP	Mme Emilie MONTÉCOT	9 rue des Grands Crus	06.07.05.53.51
Cours d'anglais COCORICO TOUCH	Mme Mélissa RAYNAUD	Place du Centre	06.66.67.38.35
Cours de musique	Mme Marie BELOUIN	Rue du Petit Coteau	06.59.93.72.04
Pizzaïolo - KOWABUNGA	M. Christophe JUTEAU	2 rue du Commerce	06.73.57.29.71
Fleuriste évènementiel et itinérant - MYOSOTIS	Mme Maud CHIRON	1 rue du Soleil Levant	06.72.57.28.23

EXPLOITATIONS AGRICOLES ET VITICOLES CHAUDEFONDS SUR LAYON (49)

NOM et Prénom :	Adresse :	Téléphone :	Adresse mail :
DOMAINE AGUILAS – AGUILAS Antoine	541 route de la Basse Guerche	02.41.78.10.68	antoine.aguilas@orange.fr
BARAULT Thierry	1590 route du Grand Pé	02.41.78.11.25	thierry.barault49@orange.fr
DOMAINE PATRICK BAUDOUIN – BAUDOUIN Patrick	798 route du Layon	02.41.74.95.03	domaine@patrick-baudouin.com
E.A.R.L. RIVES DU LAYON - DUBILLOT Etienne	7 rue des Dîmes	06.59.94.01.78	e.dubillot@hotmail.fr
DOMAINE MARCAIS	2 Rue des Moulins – Ardenay	02.41.78.04.89	domainemarcais@sfr.fr
SCEV MERCIER	8 rue du Commerce	02.41.78.11.47	aocmercier@wanadoo.fr
DOMAINE DES HAUTS PERRAYS – VALENTI Stéphane et CHARNIER Gabin	284 chemin des Herrines	02.41.78.67.57	contact@domaine-des-hauts-perrays.fr
DOMAINE DES ESSARTS – FARDEAU Olivier	29 chemin de l'Ejeuné	02.41.78.27.69	olivier.fardeau@wanadoo.fr
DOMAINE PAYEN – PAYEN Ludovic	2 bis Rue du Stade	02.41.78.98.25	l_payen@orange.fr
DOMAINE DE LA BLUETTERIE OGER Stéphane	10 rue Touristique - Ardenay	02.41.78.68.62	bluetterie@orange.fr
DOMAINE DE LA TOUCHE OUVRARD Joël et Clément	599 chemin de la Touche	02.41.78.57.23	joel.ouvrard@wanadoo.fr
PAILLOCHER Armelle	2 Rue Traversière	02.41.78.04.77	armellepaillocher@orange.fr
DOMAINE DES COTEAUX BLANCS JARRY Jannick	68 chemin de la Volerie	02.41.78.27.97	coteauxblancs@orange.fr
DOMAINE SAINT PIERRE - RENOUARD Pierre	128 chemin du Bas Pé	02.41.78.35.63	domaine.st.pierre@wanadoo.fr
GAEC LA FERME DU LAYON	506 route de la Bellouetterie	06.24.66.93.71	
BOURCIER Laurent	369 chemin du Mazureau	02.41.78.10.40	lafermedumazureau@gmail.com
LOIRE LAYON EQUESTRE MOUSSEAU Damien	585 route du Jeu	02.41.78.09.79	
CHEVAUX DU LAYON - GUEDOT Sylvie	1245 chemin de la Petite Onglée	06.64.34.47.61	
JEJE PRIM LAYON – CHARTIER Jérôme	3 Chemin des Caves	07.84.96.61.02	

Le Crayon

Un lieu pour faire vivre la créativité locale. Installé au 9 bis rue du Stade, le CRAYON est un espace de travail partagé créer au fil des rencontres et des idées. Il rassemble aujourd'hui une diversité de créateur·rices, artisan·es et indépendant·es locaux aux compétences et savoirs faire variées :

- Sérigraphie La Piraterie, par Elise FORTIN
- Coutellerie Fenris, par Silas FAVRE
- Menuiserie, Germain COGUIC
- Architecture et urbanisme, Emilie MONTECOT
- Artiste peintre, François HOUTIN
- Sculptrice, Amandine GRANGER
- Dessinateur et musicien, Maxime ARNAULT

Ici, chacun·e évolue dans son univers, tout en partageant des espaces communs, propice au partage des réseaux, des compétences, et à la collaboration.

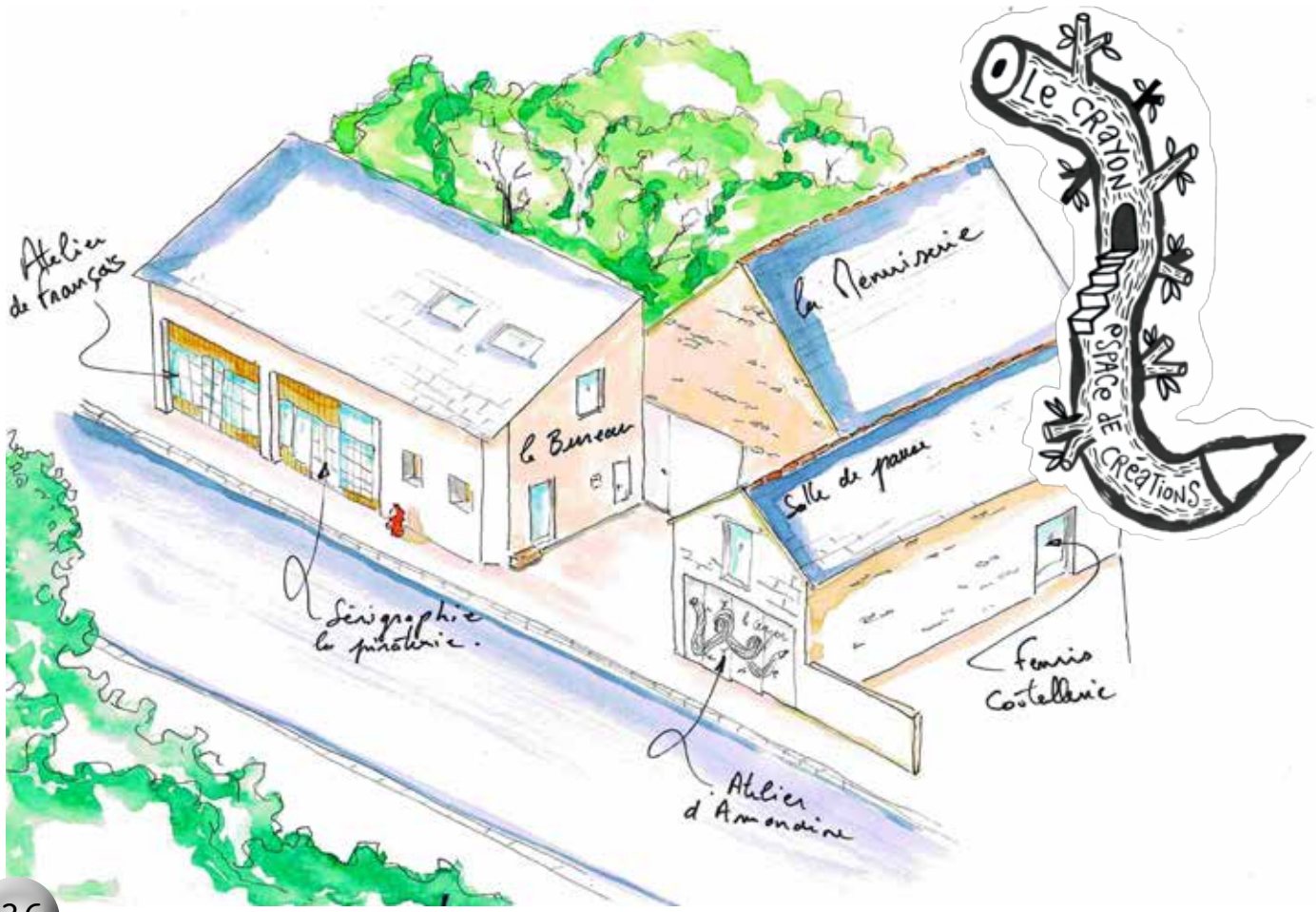
Un lieu florissant, bénéfique à l'entraide et au renfort des liens avec la vie locale.

Un espace en évolution,

A l'avenir, Le Crayon pourra être outil et force de proposition pour le développement de projets culturels et devenir un lieu d'accueil pour des rencontres et événements au sein de la commune.

Ouvert tout au long de l'année au gré des activités de chacun.es, le Crayon accueille occasionnellement de nouveaux projets.

Pour en savoir plus ou par simple curiosité, n'hésitez pas à passer visiter pour y découvrir ce lieu et ses occupants.es.



Myosotis, fleurs locales et de saison

En mai 2026, Maud Chiron s'est installée comme fleuriste à Chaudefonds. Elle a créé son atelier "Myosotis", à son domicile, à l'Orchère. Elle n'aura pas de boutique mais un téléphone, le 06.72.57.28.23, par lequel elle prendra toutes les commandes : bouquets, compositions florales, plantes vertes ou d'extérieur, deuil... Elle vous livrera ensuite la commande chez vous ou à l'adresse demandée.



Maud s'installera aussi sur la place du village avec sa caravane fleurie lors des grandes fêtes (fête des mères, Toussaint, Noël...) et quelques week-ends dans l'année. Il sera aussi possible de retrouver ses bouquets sur le site du Colisfontain (www.lecolisfontain.fr). Enfin, elle fleurira aussi des mariages et des évènements festifs.

Ses fleurs sont locales et de saison. Les cache-pots et les vases sont chinés et nettoyés, tous de seconde-main. Les plantes vertes et d'extérieur sont majoritairement françaises.

N'hésitez pas à la contacter, Maud sera ravie d'échanger avec vous sur vos envies de fleurs !

Kowabunga



L'entreprise KOWABUNGA située à Chaudefonds sur layon est une pizzeria à emporter.

Cela fait plusieurs années que l'idée trottait dans ma tête, le plus dur était de trouver l'emplacement idéal ! C'est donc en plein centre bourg, non loin du bar « le cheval blanc » que l'on peut déguster les pizzas faites maison, étalées à la main et cuites au feu de bois, les mardis, jeudis et dimanches soir (17H30 – 22H).

Ici, la carte ne se compose pas de recettes mais d'ingrédients... ce sont donc les clients qui composent leurs pizzas ! Des ingrédients sont présents toute l'année, ceux avec lesquels on peut composer les « classiques ».

Chaque mois, selon la saison et les idées, j'intègre puis remplace des aliments, ce qui permet à tout le monde de ne pas tomber dans la routine. Manger sur place deviendra possible mais aucune date n'est posée car l'accueil de public, même en faible nombre, nécessite des sanitaires en état et adaptés à toutes et tous.

KOWABUNGA c'est le cri de guerre des Tortues Ninja, leur plat préféré étant les pizzas, c'est la pizzeria officielle des tortues mutantes en somme... Et même si vous n'êtes pas un mutant, vous êtes les bienvenus.

Installation du Conseil



© Communauté de communes Loire Layon Aubance

Retrouvez vos élus sur le site de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, rubrique « LA COMCOM' » > Organisation > Elus

De gauche à droite : Véronique Deslandes, conseillère déléguée à la mobilité, Didier Petit, vice-président à l'action sociale, **Yves Berland, vice-président au petit cycle de l'eau**, Jacques Genevois, Président, William Poissonneau, vice-président à la maintenance du patrimoine, Mathieu Borderon, vice-président au grand cycle de l'eau, Alice Leclerc, vice-président à l'attractivité, Didier Le Gall, vice-président à l'aménagement du territoire, Pierre Robé, conseiller délégué au tourisme, Chloé Pelé, vice-présidente à la transition écologique, Patrice Bellégo, vice-président aux ressources internes et Martine Cottier, conseillère déléguée à l'accueil des gens du voyage.

Absents sur la photo : Carole Jouin-Legagneux, vice-présidente à la participation citoyenne et à l'animation du bloc local et Dominique Normandin, vice-président à la culture.

À l'issue des élections municipales de mars dernier, une nouvelle équipe a été élue à la tête de la Communauté de communes Loire Layon Aubance. Profondément renouvelé, le conseil communautaire compte désormais 37 nouveaux élus sur 53, dont plusieurs engagés pour la première fois dans un mandat politique.

Sous la présidence de Jacques Genevois, élu le 23 avril dernier, cette équipe entend poursuivre le projet de territoire engagé depuis 2017, avec une ambition affirmée : renforcer la démocratie participative et la consultation citoyenne. Cette volonté se traduit notamment par la création d'une vice-présidence dédiée à l'action participative.

Vous accompagnez un proche âgé ? Pensez à vous accorder des moments de répit

Pour permettre aux aidants de « souffler » régulièrement, de se sentir moins seuls et de restaurer leur énergie, le CLIC Loire Layon Aubance et la plateforme de répit et d'accompagnement La Buiss'aidance organisent toute l'année de nombreux temps de soutien : « rendez-vous des aidants » récurrents, sorties collectives, soutien psychologique individuel, mais aussi des ateliers socio-esthétiques, bien-être, relaxologie...

Toutes ces actions sont gratuites et réservées aux aidants.

Téléchargez le programme complet sur le site de la Communauté de communes Loire Layon Aubance, rubrique VIVRE & HABITER > Seniors > Soutien aux aidants



Inscriptions auprès du CLIC : 02 41 80 68 13
clic@loirelayonaubance.fr

Des coups de pouce pour vos déplacements doux

En 2026, la Communauté de communes Loire Layon Aubance continue d'accorder son soutien aux habitants qui choisissent des modes de transport moins polluants :

- **Covoiturage :** chaque nouvel utilisateur de l'application BlaBlaCar Daily se verra offrir ses 10 premiers trajets domicile-travail de plus de 5 km, au départ ou à destination d'une commune du territoire.

Plus d'informations sur : **www.loire-layon-aubance.fr**, rubrique VIVRE & HABITER > Transports > Covoiturage

- **Vélo à assistance électrique (VAE) :** une subvention est dédiée aux habitants qui souhaitent s'équiper d'un VAE, idéal pour réduire l'usage de la voiture, malgré un coût à l'achat parfois élevé.

Cette aide est soumise à conditions.

Plus d'informations sur : **www.loire-layon-aubance.fr,** rubrique VIVRE & HABITER > Transports > Vélo à assistance électrique

Anjou'R & Nuit : bientôt le moment de s'inscrire !

Anjou'R & Nuit, événement organisé par l'Office de tourisme Destination Anjou Vignoble et Villages, propose une découverte originale des sentiers du territoire à travers des parcours de trail et de marche en pleine nature, ponctués d'animations culturelles et artistiques et de dégustations de produits locaux.

Avec 4 000 participants en 2025, dont 30% de coureurs venus des régions voisines, ce rendez-vous ouvert à tous, débutants comme confirmés, s'impose désormais comme un incontournable.



© Sisco Video

La 4e édition se déroulera les 3 et 4 octobre 2026.

Au programme : deux trails semi-nocturnes le samedi au départ du Château de Brissac et plusieurs trails et randonnées le dimanche au départ du Château de Serrant. Cette année, une nouveauté récompenserera les vainqueurs !

Les inscriptions seront ouvertes dès juillet sur https://anjou-vignoble-villages.com/anjour-nuit/

Deux conférences pour mieux comprendre l'IA

Comment fonctionne l'intelligence artificielle ? Comment s'en servir ? Et avec quelles conséquences ?

Participez à une soirée d'information animée par Audric Gueidan, explorateur et vulgarisateur de l'IA. Il vous apportera des clés de compréhension concrètes et accessibles pour mieux appréhender ces outils innovants et leurs enjeux.

- **Le 17 juin 2026 à 19h, Salle du Tertre à Brissac-Quincé, Place du Tertre à Brissac Loire Aubance**
- **Le 15 septembre 2026 à 19h, Salle La Gabarre, située dans Le Ponton, 15 rue de Landeronde à La Possonnière**

Soirées gratuitse et ouvertes à tous.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de communes Loire Layon Aubance ou contactez vos conseillers numériques : **mediation.numerique@loirelayonaubance.fr**



la Mission Locale Angevine en 2026

3 bonnes raisons d'être accompagné.e par la Mission locale Angevine

1. Accéder à des informations sur l'emploi la formation, la santé, le logement, le permis…

- À la Mission Locale, vous avez des rendez-vous réguliers avec un.e conseiller.e.
- Il/elle vous aide dans vos démarches de recherche d'emploi / formation, vous propose de participer à des événements, peut vous orienter vers des aides financières…

2. Gagner en confiance et en motivation

- Parfois, lorsqu'on se retrouve éloigné.e de l'emploi, on peut perdre confiance en soi.
- À la Mission Locale, on vous propose des ateliers pour regagner petit à petit cette confiance, rencontrer d'autres jeunes qui partagent aussi des doutes et oser vous lancer dans vos projets.

3. Être acteur de vos projets

- À la Mission Locale, on vous donne des clefs pour construire votre propre projet et c'est vous qui en avez les manettes. Nos équipes sont mobilisées au quotidien pour vous accompagner avec bienveillance et écoute.

Le saviez-vous ?

- Les Missions Locales sont des associations portant une mission de service public, votre accompagnement est donc totalement gratuit.
- Nous accompagnons les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés, ni étudiants.
- Nous pouvons vous accueillir sur un de nos 31 lieux d'accueil de proximité

Contactez-nous !

Mission Locale Angevine – PAYS DE LA LOIRE

Mission Locale Angevine – Antenne de Chalonnes-sur-Loire
Espace Simone Iff - 2 Rue Simone Iff - 49290 Chalonnes-sur-Loire
France Services – 4 Rue des Poilus- 49290 Chalonnes-sur-Loire
Votre contact : Etienne RIVRY – Conseiller, erivry@mla49.fr -07 70 00 63 91

Bruits de voisinage : respect des jours & horaires autorisés et de son entourage

Avec les beaux jours, certains bruits réapparaissent. Afin de garantir la sérénité du voisinage, il est bon de respecter la réglementation en vigueur.

Ces règles sont issues de l'arrêté préfectoral "ARS-PDL-DT49-SPE N° 2024-65".

ESPACE PUBLIC

Sur les voies publiques, dans les lieux publics, ou accessibles au public, y compris les terrasses, les cours et jardins de café, ainsi que les lieux privés extérieurs ne doivent pas être émis des bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère répétitif ou par l'heure à laquelle ils se manifestent, quelle qu'en soit leur provenance...

ACTIVITÉS À CARACTÈRE PRIVÉ

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent. De même, les occupants des locaux d'habitation et de leurs dépendances doivent prendre toutes dispositions pour ne pas troubler le voisinage notamment par l'usage fréquent, répétitif ou intempestif d'instruments de musique, d'appareils électro-ménagers et/ou domestiques (radio, télévision, chaîne Hi-fi, machine à laver, etc.), où par la pratique d'activités non adaptées à ces locaux.

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,

- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,

- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



Depuis sa création le Califontain accompagne la vie de notre commune et de ses habitants. Au fil des années, il est devenu un rendez-vous attendu, un lien entre la municipalité, les associations et l'ensemble des Califontains. Aujourd'hui, nous souhaitons lui donner un nouvel élan.

Sans renier sa vocation première, Le Califontain va évoluer, tant dans sa présentation que dans son contenu. Il restera avant tout votre journal communal : un support pratique pour suivre l'actualité locale, découvrir les projets de la commune, connaître les événements à venir et retrouver les informations utiles du quotidien.

Mais nous aimerions aller plus loin en faisant de ce journal un espace d'avantage ouvert à ses lecteurs. Vos idées, vos suggestions et vos envies nous intéressent. N'hésitez pas à nous les transmettre avant le **30 septembre : par courrier, déposé en mairie ou par courriel à l'adresse : mairie@chaudefonds-sur-layon.fr** ; Ensemble, faisons évoluer Le Califontain pour qu'il ressemble toujours davantage à notre commune et à celles et ceux qui la font vivre

Édito de nos Élus(es)

Stella Dupont

Chères Califontaines, chers Califontains,

Je remercie Monsieur le Maire de me donner l'occasion de vous partager quelques mots sur mon travail parlementaire. Le contexte international et la situation en France restent marqués par de fortes tensions : guerres, flambées des prix des carburants, licenciements... À l'Assemblée nationale, l'instabilité politique demeure face à quatre grands blocs : les deux extrêmes, la gauche et la droite. Cette nouvelle réalité oblige à réfléchir autrement à la façon de construire des majorités pour faire avancer les projets utiles au pays.

Face à un débat public de plus en plus tendu, nous devons réussir à construire des compromis sérieux pour répondre aux besoins des Français et ainsi empêcher les extrêmes de progresser. C'est ce que nous avons commencé à faire lors des discussions sur le budget 2026. Avec mon parti En Commun! et La Convention de Bernard Cazeneuve, je travaille depuis plusieurs années à l'échelle nationale à construire des alliances entre les forces modérées républicaines et démocratiques.

La défense de notre territoire reste, également, une priorité. Cette année, le Maine-et-Loire a été touché par des inondations importantes. Je défends ainsi différentes solutions concrètes pour mieux protéger les habitants, notamment en renforçant les digues et les levées. À l'Assemblée nationale, j'ai par exemple proposé de revoir le financement de ces travaux afin que cela pèse moins sur les communautés de communes riveraines de la Loire.

Je reste aussi très engagée sur les questions de santé, qui concernent fortement notre département. Cette année, j'ai travaillé sur plusieurs sujets importants comme les EHPAD, les maisons médicales, le renfort des soins palliatifs partout et le droit à l'aide à mourir ou encore le Covid long et la santé mentale. Pour cela, je défends des propositions grâce à des amendements, j'échange avec les ministres et je rencontre régulièrement les professionnels et habitants sur le terrain.

Je poursuis également mon engagement pour la justice sociale, l'agriculture, la viticulture et la transition écologique de nos territoires.

Même si je suis régulièrement présente à Paris pour mon travail parlementaire, je suis une grande partie de la semaine sur notre territoire. Si vous souhaitez échanger avec moi, nous pouvons nous rencontrer à mon bureau de Chalonnes-sur-Loire ou directement à Chaudefonds. Vous pouvez aussi suivre mon activité en vous inscrivant à ma lettre mensuelle : (https://www.stella-dupont.fr/contact/lettre-dinformation-mensuelle/)

Stella DUPONT,

Députée de Maine-et-Loire, 2ème circonscription



Questions au gouvernement sur les aides accordées aux viticulteurs
Février 2025

Permanence parlementaire
10 rue Felix Faure 49290 Chalonnes-sur-Loire
stella.dupont@assemblee-nationale.fr
02 41 97 43 42

Assemblée nationale
126 rue de l'Université, 75355 Paris 07 SP
stella.dupont@assemblee-nationale.fr
01 40 63 48 35

Édito de nos Élus(es)

Le Département est la collectivité des solidarités territoriales et humaines, à vos côtés, en proximité.

Elle est celle qui s'adresse aussi bien aux maires, élus qu'aux habitants, aux enfants, aux collégiens, aux familles, aux seniors, mais également aux acteurs de la culture, du sport, ou encore de la santé.

La connaissance du terrain des élus départementaux, la qualité des liens qui nous unissent fait la force de notre Département. Ils nous permettent de construire avec les habitants, élus et associations, des projets cohérents et utiles au quotidien.

En 2025, face à une situation budgétaire complexe au plan national, le Département de Maine-et-Loire a pris sa part pour optimiser ses dépenses de fonctionnement. Pour autant, et c'est bien là, la conception de l'action départementale voulue par notre Présidente Florence DABIN, le Département, a protégé autant que possible ses projets pour l'avenir.

Malgré la baisse de nos recettes, conjuguée à la hausse de nos dépenses, notamment en raison des besoins, en lien avec les évolutions sociétales, qui nous ont contraints à rechercher en permanence un budget à l'équilibre, et à repenser chacun de nos projets.

Nous avons su, au sein de notre groupe de la majorité départementale, relever ce défi collectivement. Et ce même niveau d'exigence nous accompagnera encore en 2026.

En 2025, **le Département a renforcé sa politique en faveur de l'autonomie** en maintenant la cible qu'il s'est fixé de **240 nouvelles solutions d'accueil d'ici 2028 pour nos aînés et en faveur des personnes en situation de handicap.**

Je rappelle qu'en 2050, **33%** des habitants du Maine-et-Loire auront **plus de 65 ans**. A travers des mesures concrètes comme la mise en place des **permanences de proximité**, le **soutien aux actions de prévention**, le **soutien aux aidants**, ou encore nos **actions de sensibilisation** via nos grands rendez-vous, au premier rang desquels le **Forum handicap Les Accessibles dédié au sport, à la culture et aux loisirs adaptés en Maine-et-Loire**, et le premier le **Salon du Bien Vieillir**, notre politique de l'autonomie passe d'un modèle assez hétérogène à un modèle **plus coordonné et centré sur les besoins du terrain.**

2025 a aussi été l'année du l**ancement du Conseil des jeunes de la protection de l'enfance**, offrant aux **enfants confiés** un espace de parole et de propositions pour améliorer leur accompagnement en Familles d'accueil ou en établissements.

Depuis deux ans, **la Semaine de l'enfance** permet, quant à elle, un temps fort de mobilisation collective qui vise à promouvoir la Prévention et la Protection de l'Enfance, le respect des droits, l'accompagnement et la participation des enfants dans notre Département.

Notre objectif est clair : **défendre l'intérêt et les droits des plus fragiles, les enfants.**

La Jeunesse et la Réussite éducative ont été réaffirmées comme politique prioritaire en 2025, **moteur de notre ambition éducative. Parce que c'est aussi au collège que se prépare l'avenir**, notre volonté est d'assurer une meilleure qualité de travail pour les élèves, les enseignants et les agents départementaux, en répondant aux nouveaux enjeux citoyens, numériques, pédagogiques et environnementaux. Nous avons ainsi pu poursuivre nos investissements de **végétalisation de cours, de modernisation des bâtiments.**

Le Département c'est aussi **l'accompagnement et le soutien des Centres de Secours dans nos territoires,** aux côtés des Communautés de Communes, avec une **aide de 6 millions d'euros** sur trois ans pour renouveler les véhicules et leurs équipements pour les 3 100 sapeurs-pompiers volontaires et professionnels qui nous protègent au quotidien.

Dans ce sens, je tiens à saluer et souligner l'efficacité des cinquante pompiers qui sont intervenus lors de l'incendie survenu le 31 octobre dans notre collège St Exupéry à Chalonnes.

Avec les sapeurs-pompiers, nous avons aussi renforcé la formation aux gestes de premiers secours et développé des actions éducatives telles que les **« cadets de la sécurité »**, comme au collège de St Georges/Loire, une bonne école de vie pour former les citoyens de demain.

Le Département agit aussi pour **l'attractivité**. C'est le passage de témoin réussi pour Terra Botanica. C'est aussi le maintien de notre présence au **Salon International de l'Agriculture**, pour soutenir les agriculteurs et viticulteurs, ou encore les 40 ans du Mondial du Lion d'Angers !

Après le succès du passage de la Flamme Olympique en mai 2024, les habitants du Maine-et-Loire se sont de nouveau mobilisés en masse pour **les deux étapes du Tour de France Femmes que nous avons invité** à traverser le département en juillet.

Enfin, nous continuons d'accompagner les communes en soutien dans leurs investissements dans leurs projets, en cohérence avec les principaux axes des politiques départementales, vitalité durable du territoire, **mobilités douces**, lien social et **proximité**. 293 projets ont ainsi été aidés depuis 2021.

Ainsi en 2025, autour de nous, une subvention d'aides **aux communes** a été versée à Denée (rénovation énergétique, extension et aménagement de la bibliothèque municipale 40574 euros), à S**aint Augustin des Bois** (rénovation énergétique et patrimoniale de la façade, de la charpente et de la toiture de la mairie, avec la création d'un hall d'accueil pour héberger un espace informatique et France services pour 53 926,74 €), **Saint Georges sur Loire** (réhabilitation du **dojo** du complexe sportif utilisé par les collégiens de Jean Racine , les écoles primaires et associations pour 100 000 €), **Saint Germain des Prés** : aménagement **d'un espace de loisirs et d'activités de pleine nature, city-stade** pour les enfants et les jeunes, cheminement sécurisé, plantation d'arbres, réhabilitation de l'observatoire à oiseaux, un projet d'envergure, **cohérent au regard de nos politiques départementales, pour lequel le Département a versé une subvention de 43000 euros.**

Ces aménagements contribuent à tisser des liens et à améliorer la qualité de vie des habitants.

Nous lançons en 2026 un appel à projet sportif avec aide financière, au sein de votre commune, qui permette au-delà du sport, de rassembler, de créer des liens intergénérationnels. Habitants ou associations, vous pouvez être à l'origine du projet, et bénéficier à ce titre d'une aide selon des critères définis et soumis à validation de vos Conseillers départementaux .

En 2026, le Département de Maine-et-Loire sera là, pour vous, à vos côtés, avec une collectivité qui s'adapte, **innove, gagne en exigence et en rigueur sur ses politiques de solidarité** (le Département se porte volontaire pour expérimenter le dispositif de l'allocation sociale unique), qui demeure le **1er partenaire des communes pour accompagner la dynamique des territoires et**

qui inscrit ses engagements en matière de politique d'attractivité dans la durée et le respect de son histoire.

Après l'autonomie en 2025, Le Département soutient **en 2026 la culture au cœur des Territoires !**

Ensemble, continuons à faire vivre et rayonner notre territoire, à valoriser son patrimoine, la diversité de ses paysages, à soutenir les initiatives locales et à construire un avenir qui nous lie et nous ressemble.

Très belle année à toutes et à tous, empreinte de **force et de douceur !**



Marie-Paule CHESNEAU
Vice-Présidente Départementale Prévention Santé/Enfance/Famille
mp.chesneau@maine-et-loire.fr
06.79.74.56.12



Alain MAINGOT
Président du groupe MELDOMYS (ex Maine-et-Loire Habitat)
a.maingot@maine-et-loire.fr
06.12.41.64.66

Rétrospective 2025



Emotion et fierté pour ses 1 755 premières bouteilles

L'Angevine Charlène Saintonge vient de produire sa première cuvée à partir d'un petit négoce.

CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 14 mai 2025

« Ça nous trottait en tête depuis longtemps »



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

Appel aux bénévoles pour rejoindre la Califontaine gourmande

CO 13 Mars 2025



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

Incontournable, la fête du village se prépare déjà



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

Le village a vibré pendant deux jours au rythme du festival BD

CO 28 Sept 2025



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 10 Nov 2025

« Nous les invitons à nous rejoindre »

Maud Cesbron, Guillaume Fleury et Jérémy Gouin sont candidats aux futures élections municipales. Ensemble, ils ont initié une démarche citoyenne et participative pour constituer une liste.



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 16 mai 2025

La quatrième édition de la fête du village vit ses derniers préparatifs

Plus de soixante-dix bénévoles participeront, samedi 7 juin prochain, à l'organisation de la quatrième fête du village.



Maud Cheron est l'une des bénévoles

OF 10 juillet 2025

Profitez d'une initiation au yoga au cœur des vignes



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 1er Sept 2025

CaliZen relance ses activités demain

Catherine Roux.

CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 1er avril 2025

En avant la musique avec l'école



Le plaisir de chanter de Calimélody et Barcarolle

CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 27 mai 2025

Ça va carillonner à la fête du village



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 16 mai 2025

La quatrième édition de la fête du village vit ses derniers préparatifs



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 18 Février 2025

« Nos ventes se font en direct »

Amélie et Mathieu Bloxin ont repris la ferme de leurs parents il y a 5 ans. Ils fournissent le ColisFontain en pommes et fromage, et bientôt en légumes.



CO 2 Février 2025



Topette, un petit festival de BD rural et convivial

CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 25 mars 2025

Le Projet alimentaire de référence à l'heure du premier bilan

À la rentrée 2022, l'Association de la cantine scolaire califontaine (ACSC) démarrait son Projet alimentaire de référence (PAR), avec l'ensemble de ses partenaires (parents d'élèves, élus, enseignants, encadrants, producteurs...)

Plus de deux ans d'existence

Le 18 mars dernier, après plus de deux ans d'existence du PAR, le bureau de l'ACSC proposait à ses différents acteurs un premier bilan.

Le décalage de l'arrivée des grands à la cantine a permis une plus grande fluidité, moins d'attente et surtout moins d'impatience de tous.

en place du portail de réservation cantine et périscolaire géré par la mairie » nous confie Aurélien Bellouard, le directeur de l'école de la Source.

Au 1er janvier, les tarifs dégressifs ont été appliqués.

Le bureau s'accordait ensuite un temps de réflexion par troisateliers distincts sur les priorités des années futures en s'appuyant de l'enquête réalisée auprès familles.

Les principales réactions on que les repas sont bons et de té, qu'il y a une bonne amb malgré du bruit...

Le projet de

CO 15 Sept 20



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 3 avril 2025

« J'aime beaucoup la lecture »

Elle sera présente jusqu'à fin août : Cécile Delhumeau est la nouvelle bibliothécaire de Chaudefonds, en remplacement de Chloé Leray.



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

« L'idée est de faire de l'ombre pour ralentir la prolifération de la jussie »



Valérie Chemineau (à droite) avec Marylou, Angélique et Achille de l'association Unis-Cité lors du chantier sur le Layon à la Pierre Saint Maurille.

CO 3 avril 2025

Angélique et Achille de l'associa- tion Unis-Cité. Nous avons ren- commune de

CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 6 mai 2025

Opération débroussaillage des circuits



Quelques membres de l'équipe des chemins cadeniens, de gauche à droite : Michel Moron, Sylvaine Chesnard

CHAUDEFONDS-SUR-LAYON

« Un engagement fort »

CO 11 avril 2025

L'exploitation de la carrière de l'Orchère était au cœur de l'assemblée générale de l'association Nature et patrimoine du Layon.

ENTRETIEN



Gilles Allain, Gilles Neau (au centre) et Thibaut Caron (de gauche à droite), trois des fondateurs de l'association Nature et patrimoine du Layon

CO 3 avril 2025

CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 7 Février 2025

Plusieurs circuits de randonnée sont en projet



CO vendredi 28 Nov 2025

« Le but, pour Bruno et moi, c'était de finir »



Yoann Mally et Bruno Moron, tout souriants, au départ des premiers kilomètres, ce samedi matin.

humain est puissant »

Jonn Mally, Bruno Moron a récemment participé Bonaire des Fous. Une expérience unique.



CHAUDEFONDS-SUR-LAYON CO 29 juin 2025

Les prix littéraires ont été décernés

Mardi 24 juin, Maryse Tardivon et Sylvaine Chesnard de la bibliothèque de Chaudefonds-sur-Layon ont remis le livre préféré des enfants et celui des adultes pour chacune des classes dans le cadre des prix littéraires.



Maryse lit un des prix décerné par les élèves de la Source.